

CAHIER DE RECHERCHE

L'évolution du financement public de la danse de 2004 à 2008

Étude réalisée dans le cadre du cours-projet de
Marc Belleau et supervisé par Johanne Turbide,
professeure titulaire.

*Groupe de recherche sur les organismes à but
non lucratif, communautaires ou culturels*

Cahier de recherche n° 2011-01

Avril 2011

ISSN

1710-1964



Cette recherche a bénéficié du soutien de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) par le biais du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)

Copyright © 2008. École des Hautes Études Commerciales (HEC), Montréal.

Tous droits réservés pour tous pays. Toute traduction ou toute reproduction sous quelque forme que ce soit est interdite.

Les textes publiés dans la série des Cahiers de recherche du Groupe de recherche sur les organismes à but non lucratif communautaires ou culturels n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Service de l'enseignement des sciences comptables, HEC Montréal, 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) Canada H3T 2A7.

Remerciements

Nous tenons à remercier Claudia St-Georges du Regroupement québécois de la danse pour avoir effectué la vérification de nos listes de récipiendaires de subventions de Patrimoine Canadien et du Ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada.

Un remerciement spécial à Mme Johanne Turbide pour ses conseils judicieux et son soutien tout au long de cette étude. Son expertise dans l'analyse et la rédaction des données de ce rapport de recherche furent des plus appréciés.

Sommaire

Abréviations utilisées	4
Faits saillants	5
Introduction.....	8
Méthodologie.....	8
Les subventions accordées aux organismes de danse du Québec	12
Portrait de l'ensemble des bailleurs de fonds.....	12
Les programmes de subventions par bailleur de fonds.....	14
Conseil des arts et des lettres du Québec	14
Conseil des Arts du Canada	20
Patrimoine Canadien	27
Conseil des arts de Montréal.....	30
Ministère des Affaires étrangères et Commerce international.....	33
Échelles des subventions accordées aux compagnies de danse en 2008-09	34
Les subventions accordées aux professionnels de la danse du Québec	36
Portrait de l'ensemble des bailleurs de fonds.....	36
Les programmes de subventions par bailleur de fonds.....	37
Conseil des Arts du Canada	37
Conseil des arts et des lettres du Québec	42
Échelle des subventions accordées aux professionnels de la danse en 2008-09	47
Annexe A : Statistiques / Conseil des arts et des lettres du Québec.....	49
Organismes de danse du Québec.....	49
Professionnels de la danse du Québec.....	51
Annexe B : Statistiques / Conseil des Arts du Canada	53
Organismes de danse du Québec.....	53
Professionnels de la danse du Québec.....	56
Annexe C / Statistiques / Patrimoine Canadien	58
Annexe D / Statistiques Conseil des arts de Montréal	59

Annexe E / Statistiques / Ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada	60
Annexe F / Statistiques / Compagnies de danse du Québec	61
Annexe G / Statistiques / Professionnels de la danse du Québec.....	62
Annexe H / Références	63
Annexe I / Liste des tableaux.....	64
Annexe J / Liste des figures	65

Abréviations utilisées

CALQ : Conseil des arts et des lettres du Québec

CAC : Conseil des Arts du Canada

PC : Patrimoine Canadien

CAM : Conseil des arts de Montréal

MAECI : Ministère des Affaires étrangères et Commerce international

NA : non applicable

Faits saillants

Organismes de danse du Québec

CALQ

- En comparant les années 2004-05 et 2008-09, nous constatons que l'enveloppe budgétaire du CALQ a augmenté dans une proportion 26,33 %.
- En 2008-09, la plus grande part de l'enveloppe budgétaire, soit 51,38 %, allait au programme de subventions au fonctionnement; elle a diminué de 11,71 % depuis 2004-05.
- En 2008-09, le programme de subventions aux diffuseurs spécialisés et le programme de subventions à la diffusion hors Québec étaient les catégories les plus subventionnées après le programme de subventions au fonctionnement avec 12,02 % dans le premier cas et 11,45 % dans le second cas.
- En 2008-09, le volet soutien à la programmation (programme de subventions aux diffuseurs spécialisés) recevait la plus grande part des subsides avec 1 257 130 \$.
- En 2008-09, le volet soutien à des projets ponctuels de tournée hors Québec (programme de subventions à la diffusion hors Québec) recevait la plus grande part des subsides avec 951 020 \$.
- Entre 2004-05 et 2008-09, le volet soutien à des projets ponctuels de développement de marchés (programme de subventions à la diffusion hors Québec) a diminué de 269 699 \$.

CAC

- En comparant les années 2004-05 et 2008-09, nous constatons que l'enveloppe budgétaire du CAC a augmenté dans une proportion 33,25 %.
- En 2008-09, 71,16 % de l'enveloppe budgétaire du CAC allait au programme de création/production en danse; elle a diminué de 5,78 % depuis 2004-05.
- En 2008-09, l'aide à la tournée (nationale et internationale) était la catégorie la plus subventionnée avec 10,62 % de l'enveloppe budgétaire, après les subventions au fonctionnement.

PC

- En comparant les années 2004-05 et 2008-09¹, nous constatons que l'enveloppe budgétaire a augmenté dans une proportion 528,66 %.
- En 2008-09, nous notons une diminution de 2 515 910 \$ du total des subventions.
- En 2008-09, le programme espaces culturels Canada a subi une diminution de 3 575 000 \$.
- En 2008-09, 45,12 % de l'enveloppe budgétaire allait au programme incitatifs aux Fonds de dotation; cette part a diminué de 54,88 % depuis 2004-05.
- En 2008-09, le programme subventions à la programmation était la catégorie la plus subventionnée avec 26,73 %, après le programme incitatifs au Fonds de dotation.
- En ce qui concerne la répartition de l'enveloppe budgétaire, le programme de subventions à la programmation a subi une diminution importante passant de 43,12 % en 2006-07 à 10,63 % en 2007-08.

¹ Nous aimerions rappeler que les données ne sont pas toutes disponibles sur le site de PC. Nous ne possédons, pour l'année 2004-05, que les montants des subventions pour le programme Incitatifs aux Fonds de dotation.

Il en va de même pour le programme espaces culturels Canada qui passe de 64,92 % en 2007-08 à 4,36 % en 2008-09.

CAM

- En comparant les années 2004-05 et 2008-09, nous constatons que l'enveloppe budgétaire du CAM a augmenté dans une proportion 13,21 %.
- En 2008-09, 82,44 % de l'enveloppe budgétaire du CAM allait au programme général de fonctionnement annuel et pluriannuel.
- En 2008-09, le programme Conseil des arts en tournée était la catégorie la plus subventionnée avec 10,45 %, après le programme général de fonctionnement annuel et pluriannuel.

MAECI

- Le MAECI n'a qu'un programme de subventions et celui-ci a subi une baisse de 297 000 \$ en 2008-09. Des subventions ont été accordées pour les années 2004-05 et 2005-06, mais les données ne sont pas disponibles sur le site internet du ministère. Les montants des subventions ne sont disponibles qu'à partir de l'année 2006-07. Ce programme n'est plus offert depuis le 31 mars 2009².

STATISTIQUES

- En 2008-09, 74,32 % des compagnies de danse³ ont reçu moins de 250 000 \$. Cette proportion a diminué de 4,71 % depuis 2004-05.
- De 2004-05 à 2008-09, la proportion des compagnies qui ont reçu entre 250 000\$ et 499 999 \$ a augmenté de 4,93 %.
- Le montant moyen des subventions était de 267 712,70 \$.
- Nous notons une augmentation de 19,35 % du nombre de compagnies de danse subventionnées. Ce nombre est en effet passé de 62 à 74 compagnies entre les années 2004-05 et 2008-09.

Professionnels de la danse du Québec⁴

CALQ

- En comparant les années 2004-05 et 2008-09, nous constatons que l'enveloppe budgétaire du CALQ a augmenté dans une proportion 5,49 %.
- En 2008-09, la plus grande part de l'enveloppe budgétaire du CALQ allait aux bourses de développement (bourse de type A) avec 42,65 % suivi des bourses de la relève (bourses de type B) avec 37,54 %. Le CALQ soutient davantage les professionnels de la danse qui sont déjà en carrière en finançant les bourses de développement dans une plus grande proportion.

² Site du MAECI : <http://www.international.gc.ca/culture/index.aspx?lang=fra>

³ Les entreprises qui ont reçu de l'aide financière ponctuelle pour des projets de danse (diffuseurs pluridisciplinaires, diffuseurs spécialisés en danse, associations professionnelles, organismes de soutien) ont été retirées de la liste pour ne conserver que les compagnies de danses.

⁴ Seuls le CALQ et le CAC offrent des subventions aux artistes à titre individuel.

- Les bourses de type A et B du CALQ dédiées à la recherche et création reçoivent, en 2008-09, la plus grande portion de l'enveloppe budgétaire, 82,30 % dans le premier cas et 75,10 % dans le second cas, mais sont en baisse depuis l'année 2004-05. Cette diminution est de l'ordre de 6,53 % pour les bourses de type A et de 8,78 % pour les bourses de type B.

CAC

- En comparant les années 2004-05 et 2008-09, nous constatons que l'enveloppe budgétaire du CAC a augmenté dans une proportion 19,98 %.
- En 2008-09, 42,79 % de l'enveloppe budgétaire du CAC allait au programme de subventions de projets de production en danse.
- En 2008-09, le programme de subventions aux professionnels de la danse : début, mi-carrière est la catégorie la plus subventionnée avec 37,31 %, après le programme de subvention de projets de production en danse.
- En ce qui concerne les subventions offertes par le CAC aux artistes en danse, le programme de projets de production en danse augmente de façon constante pendant toute la durée de l'étude. Par contre, la majorité des autres programmes (subventions aux professionnels de la danse en début carrière et mi-carrière, les subventions aux productions de projets aux peuples autochtones, le Fonds de production d'œuvres de danse à l'écran et les subventions aux artistes professionnels de la danse des peuples autochtones) subissent tous une diminution.
- Le CAC finance davantage les professionnels de la danse au début de leur carrière. En 2008-09, il leur consacre 37,31 % comparativement aux professionnels établis qui reçoivent 13,79 % du total des subventions. Ces derniers, lorsqu'ils fondent leur propre compagnie, reçoivent des subventions accordées aux organismes, ce qui pourrait expliquer cette diminution.

STATISTIQUES

- En 2008-09, nous constatons que 66,96 % des professionnels de la danse ont reçu moins de 10 000 \$. Cette proportion augmente de 9,98 % entre 2004-05 et 2008-09.
- Le montant moyen des subventions pour l'année 2008-09 était de 8 151,80 \$.
- On note une augmentation de 30,23 % du nombre de professionnels. Ce nombre est en effet passé de 86 à 112 professionnels entre les années 2004-05 et 2008-09.

•

Introduction

Ce document a pour but l'analyse du financement public en danse au Québec de 2004-05 à 2008-09. Il sera question de comprendre comment les subventions des différents bailleurs de fonds gouvernementaux – le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil des Arts du Canada, Patrimoine Canadien, le Conseil des arts de Montréal et le ministère des Affaires étrangères et Commerce international — évoluent durant cette période.

Ce document se divise en deux parties. Nous analyserons, en premier lieu, les subventions aux organismes de danse et en second lieu, les subventions aux professionnels de la danse. Pour chacune de ces deux catégories, nous présenterons un aperçu global du financement c'est-à-dire, les montants totaux des subventions accordées par tous les bailleurs de fonds et leur évolution de 2004-05 à 2008-09. Par la suite, nous analyserons séparément les programmes de subventions de chacun des bailleurs de fonds mentionnés plus haut. Enfin, nous vous présenterons une répartition par catégorie⁵ du montant total⁶ reçus par les bénéficiaires – les compagnies de danse⁷ et les professionnels de la danse- pour chaque année de l'étude.

Méthodologie

Les données recueillies ont été compilées dans un chiffrier Excel à l'aide des rapports annuels⁸ ou du service de divulgation proactive⁹ disponibles sur le site internet des bailleurs de fonds concernés. Nous aimerions mentionner que les moteurs de recherche de Patrimoine Canadien et du ministère des Affaires étrangères et commerce international ne spécifient pas le type des entreprises subventionnées dans leurs résultats. Il était donc impossible de filtrer les données par discipline. Afin de s'assurer que seuls les montants accordés à des organismes de danse ont été comptabilisés dans cette étude, le Regroupement québécois de la danse a effectué la vérification des listes de bénéficiaires de ces subventions. Quant à la section de notre étude traitant des subventions aux professionnels de la danse, nous analyserons seulement le financement du Conseil des Arts du Canada et celui du Conseil des arts et des lettres du Québec, car ils sont les seuls à offrir, aux artistes, un soutien financier sur une base individuelle.

Les bailleurs de fonds, de même que leurs programmes de subventions, sont présentés selon l'importance de leur contribution monétaire en 2008-09, dernière année de notre étude. Nous verrons donc en premier lieu, pour les organismes de danse, le CALQ, le CAC, PC, le CAM et le MAECI. Pour les professionnels de la danse, nous verrons, dans l'ordre, le CAC, puis le CALQ. Les autres bailleurs de fonds n'offrent pas de subventions aux professionnels de la danse.

⁵ Moins de 250 000 \$ / de 250 000 \$ à 499 999 \$ / de 500 000 \$ à 749 999 \$ / de 750 000 \$ à 999 999 \$ / 1 000 000 \$ et plus

⁶ Tous bailleurs de fonds confondus

⁷ Les entreprises qui ont reçue de l'aide financière ponctuelle pour des projets de danse (diffuseurs pluridisciplinaires, diffuseurs spécialisés en danse, associations professionnelles, organismes de soutien) ont été retirées de la liste pour ne conserver que les compagnies de danses. Cela ne s'applique qu'à la répartition des subventions et les statistiques sur l'augmentation du nombre de compagnies (annexe F).

⁸ Voir l'annexe H pour consulter la liste des hyperliens pointant vers les sites où sont hébergés les rapports annuels

⁹ Voir l'annexe H pour consulter la liste des hyperliens pointant vers les sites des différents bailleurs de fonds

Voici la liste des programmes analysés pour chacun des bailleurs de fonds offrant du financement aux organismes de danse¹⁰ du Québec.

- **Conseil des arts et des lettres du Québec**
 - Subventions au fonctionnement
 - Diffuseurs spécialisés
 - Volet soutien à la programmation
 - Volet soutien aux manifestations consacrées à une discipline
 - Volet soutien à des projets structurants en diffusion spécialisée
 - Diffusion hors Québec
 - Volet soutien à des projets ponctuels de développement de marchés
 - Volet soutien à des projets ponctuels de tournées hors Québec
 - Volet soutien à des projets ponctuels de développement hors Québec des organismes
 - Associations professionnelles d'artistes, regroupements nationaux et organismes de services
 - Événements nationaux et internationaux
 - Placement Culture
 - Projets de production¹¹
 - Accueil de spectacles étrangers au Québec
 - Circulation de spectacles au Québec
 - Autres subventions du CALQ¹²

- **Conseil des Arts du Canada**
 - Création/production en danse
 - Aide à la tournée internationale en danse
 - Services de soutien au milieu de la danse
 - Aide à la tournée nationale en danse
 - Subventions de projets de production en danse
 - Aide aux collaborations de créations régionales, nationales et internationales
 - La Brigade volante en danse I
 - Programme d'aide aux coproductions internationales de danse
 - Programme d'aide aux diffuseurs en danse : aide pluriannuelle, annuelle et projets
 - Programme de visites d'artistes étrangers
 - Fonds de production d'œuvres de danse à l'écran
 - Aide annuelle et subventions de production de projets aux peuples autochtones
 - Programme de collaboration entre les artistes et la communauté

¹⁰ Voir l'annexe H pour les références aux documents sources.

¹¹ Ce programme est ouvert aux organismes et aux professionnels de la danse. Les statistiques pour cette catégorie incluent les montants reçus par les compagnies de danse et les montants reçus à titre individuel par les artistes.

¹² Cette catégorie comprend les subventions suivantes : bourses de carrière et prix du conseil, programmes de bourses pour les artistes et les écrivains de la relève, subventions spéciales aux organismes, ententes régionales, ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence.

- La Brigade volante en danse II
- Programme d'aide aux diffuseurs pour l'établissement de partenariats de création
- Aide aux diffuseurs de festivals
- Initiative de suppléments au fonctionnement

- **Patrimoine Canadien**
 - Incitatifs aux Fonds de dotation
 - Subventions à la programmation
 - Programme national de formation dans le secteur des arts
 - Développement des compétences pour les organisations artistiques
 - Espaces culturels Canada

- **Conseil des arts de Montréal**
 - Programme général de subventions au fonctionnement annuel et pluriannuel
 - Conseil des arts en tournée¹³
 - Projets spéciaux
 - Outiller la relève artistique
 - Grand prix
 - Échanges culturels et internationaux

- **Ministère des Affaires étrangères et Commerce international**
 - Programme général de subventions

Voici la liste des programmes analysés pour chacun des bailleurs de fonds offrant du financement aux professionnels de la danse du Québec.

- **Conseil des Arts du Canada**
 - Subventions de projets de production en danse¹⁴
 - Subventions aux professionnels de la danse : début, mi-carrière
 - Subventions aux professionnels de la danse : établis
 - Subventions de voyage aux professionnels de la danse
 - Subventions de production de projets aux peuples autochtones
 - Fonds de production d'œuvres de danse à l'écran¹⁵
 - Aide à la tournée en danse
 - Programme d'aide aux coproductions internationales de danse¹⁶
 - Programme de collaboration entre les artistes et la communauté¹⁷
 - Subventions aux artistes professionnels de la danse des peuples autochtones

¹³ Dans les rapports des années passées, on retrouve le nom « jouer dans l'île » pour désigner le programme de tournée. Dans cette étude, il porte le nom de « Conseil des arts en tournée ».

¹⁴ Voir note 11

¹⁵ Voir note 11

¹⁶ Voir note 11

¹⁷ Voir note 11

- **Conseil des arts et des lettres du Québec**
 - Bourses de type A
 - Recherche et création
 - Déplacement
 - Perfectionnement
 - Bourses de type B
 - Recherche et création
 - Déplacement
 - Perfectionnement
 - Studios et ateliers-résidences
 - Autres subventions du CALQ¹⁸

OBJECTIFS

Dans cette étude, nous avons cherché à documenter l'évolution des programmes de subventions de 2004-05 à 2008-09. Pour chaque bailleur de fonds, nous décrivons les différents programmes de subventions de manière succincte, puis nous présentons les montants accordés à la première année (2004-05) et à la dernière année (2008-09), un peu comme si nous prenions un cliché de ces deux périodes de temps pour les comparer. L'écart qui en résulte doit être mis en contexte, et pour cette raison, nous présentons, par la suite, l'évolution des programmes de subventions depuis 2004-05. Vous trouverez donc les montants accordés chaque année et l'écart avec l'année précédente en dollars. À noter que ces écarts ne sont calculés que pour les années 2005-06 à 2008-09. En effet, il faudrait avoir les données de 2003-04 pour connaître l'augmentation ou la diminution des subventions en 2004-05. Enfin, nous nous intéressons à l'évolution de la répartition de l'enveloppe budgétaire de chacun des bailleurs de fonds pour la période couverte par cette analyse. Y a-t-il eu des transferts de fonds entre les programmes de subventions à l'intérieur d'une même enveloppe budgétaire et dans quelle proportion ces transferts se sont-ils faits? Nous avons donc inclus les pourcentages de cette répartition pour chaque année de l'étude. D'autres statistiques – moyennes des subventions, montants maximums et minimums ainsi que le nombre de subventions accordées — figurent aux annexes de ce document.

¹⁸ Cette catégorie comprend les subventions suivantes : bourses de carrière et prix du conseil, programmes de bourses pour les artistes et les écrivains de la relève, subventions spéciales aux organismes, ententes régionales, ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence.

Les subventions accordées aux organismes de danse du Québec

Les organismes de danse dont il est question dans cette étude sont à but non lucratif, ils ont le statut de personne morale, ils possèdent une structure organisationnelle et engagent des artistes professionnels de la danse et/ou des travailleurs culturels (diffuseurs spécialisés, organismes de service, associations, etc.)

Portrait de l'ensemble des bailleurs de fonds

Comparaison entre les années 2004-05 et 2008-09

Dans le but de donner une vision globale du financement public en danse, il nous a semblé pertinent de présenter un tableau récapitulatif des enveloppes budgétaires accordées par les différents bailleurs de fonds. Comme on peut le voir au tableau 1, il y a eu une augmentation des montants accordés pour les périodes 2004-05 et 2008-09. Elle se situe entre 172 322 \$ pour le CAM et 2 696 149 \$ pour PC. Ce dernier présente, pour l'ensemble de la période, la plus forte augmentation, mais il faut rappeler que son programme de subventions des organismes de danse a débuté en 2004-05 et n'était donc pas, à ce moment, tout à fait établi. Les statistiques qui concernent le MAECI ne sont disponibles qu'à partir de l'année 2006-07.

Tableau 1: Comparaison années 2004-05 et 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / tous les bailleurs de fonds

Programmes	2004-05	2008-09	écart 2004 / 2008	
CALQ	8 368 729 \$	10 572 193 \$	2 203 464 \$	26,33 %
CAC	4 580 645 \$	6 103 710 \$	1 523 065 \$	33,25 %
PC	510 000 \$	3 206 149 \$	2 696 149 \$	528,66 %
CAM	1 304 450 \$	1 476 772 \$	172 322 \$	13,21 %
MAECI	na	574 000 \$	574 000 \$	na ¹⁹
Total	14 763 824 \$	21 932 824 \$		

Évolution des enveloppes budgétaires des bailleurs de fonds de 2004-05 à 2008-09

En ce qui concerne l'évolution des enveloppes budgétaires, nous constatons, au tableau 2, que le financement de la danse est en hausse constante en ce qui concerne le CALQ, le CAC et le CAM pour toute la période étudiée, malgré des diminutions de 5 722 \$ en 2007-08, dans le premier cas, de 43 672 \$ en 2005-06 dans le second cas et de 106 070 \$ en 2007-08, dans le dernier cas. En ce qui concerne PC, nous notons une diminution de 2 515 910 \$ en 2008-09, la plus forte parmi tous les organismes gouvernementaux. Il en va de même pour le MAECI qui subira une perte de 297 600 \$ la même année.

¹⁹ Comme il n'y a pas de subventions accordées en 2004-05, nous obtenons une division par zéro. Il n'est donc pas possible d'utiliser le pourcentage dans ce cas-ci.

Tableau 2: Évolution des enveloppes budgétaires de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / tous les bailleurs de fonds

Organismes gouvernementaux	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
CALQ	8 368 729 \$	8 482 630 \$	9 798 153 \$	9 792 431 \$	10 572 193 \$
écart	na	113 901 \$	1 315 523 \$	-5 722 \$	779 762 \$
CAC	4 580 645 \$	4 536 973 \$	5 020 404 \$	5 985 729 \$	6 103 710 \$
écart	na	-43 672 \$	483 431 \$	965 325 \$	117 981 \$
PC	510 000 \$	1 346 505 \$	3 522 419 \$	5 722 059 \$	3 206 149 \$
écart	na	836 505 \$	2 175 914 \$	2 199 640 \$	-2 515 910 \$
CAM	1 304 450 \$	1 312 900 \$	1 453 820 \$	1 347 750 \$	1 476 772 \$
écart	na	8 450 \$	140 920 \$	-106 070 \$	129 022 \$
MAECI	na	na	364 000 \$	871 600 \$	574 000 \$
écart	na	na	364 000 \$	507 600 \$	-297 600 \$
Total	14 763 824 \$	15 679 008 \$	20 158 796 \$	23 719 569 \$	21 932 824 \$

Les programmes de subventions par bailleur de fonds

Conseil des arts et des lettres du Québec

Afin de repérer plus facilement les différents programmes dans les tableaux 3, 4 et 5, nous avons inséré des lettres devant chacun d'entre eux.

Présentation des programmes du CALQ

a - Subventions au fonctionnement

Ces subventions sont accordées sur une base annuelle ou pluriannuelle. Elles visent à encourager la création, la production et la diffusion d'œuvres chorégraphiques québécoises, soutenir la présentation d'œuvres de répertoire, favoriser l'intégration des jeunes artistes québécois, faciliter l'accès à des spectacles de danse, développer et sensibiliser le public.

b - Diffuseurs spécialisés

Volet soutien à la programmation

Ce programme vise le développement des pratiques propres à la diffusion. Il s'adresse aux gestionnaires et aux organismes spécialisés dans ce domaine. Ces derniers peuvent être propriétaires ou locataires de lieux de diffusion.

Volet soutien à des manifestations consacrées à une discipline

Ce programme soutient les organismes dont les programmations sont offertes sur une base périodique telle que les festivals locaux et régionaux.

Volet soutien à des projets structurants en diffusion spécialisée

Ce programme soutient toutes activités structurantes (sensibilisation des publics, perfectionnement des diffuseurs, rapprochements entre les créateurs, producteurs, diffuseurs et publics) permettant le développement de la diffusion spécialisée.

c - Diffusion hors Québec

Volet soutien à des projets ponctuels de développement de marchés

Ce programme vise à soutenir toutes les activités de pré-tournée, participation à des colloques, foires, spectacles-démonstration, visites de coproducteurs.

Volet soutien à des projets ponctuels de tournée au Québec

Ce programme offre un soutien à la diffusion au Canada et à l'étranger. Il couvre les frais de séjour et de transport liés à la tournée, les frais de location d'équipements, d'assurances, les frais d'agence, de promotion et de publicité. Il s'adresse aux entreprises qui amorcent leur développement ailleurs au Canada et à l'étranger.

Volet soutien de projets ponctuels de développement hors Québec des organismes

Ce programme vise la réalisation du plan annuel d'activités d'organismes possédant une stratégie de développement de marchés. Ces entreprises ont déjà un rayonnement à l'étranger.

d - Associations professionnelles

Ce programme a pour but le soutien des activités d'information, de perfectionnement, de formation, de concertation et consultation. Cette aide s'adresse aux organismes de soutien et de services et aux diffuseurs spécialisés en danse.

e- Événements nationaux et internationaux

Ce programme vise le soutien et la tenue d'événements d'envergure nationale et internationale.

f- Placement Culture²⁰

Ce programme vise à instaurer d'autres sources de revenus pour les entreprises artistiques. Pour chaque don reçu par un organisme artistique, le gouvernement verse une contrepartie monétaire qui peut varier entre 100 % et 300 % selon la taille de l'organisme. Cet argent doit être réparti dans un fonds de dotation²¹ et un fonds de réserve²² selon une certaine proportion établie par le CALQ²³.

g- Projets de production

De nature ponctuelle, il est octroyé pour la production d'une œuvre ou la reprise d'un spectacle de danse.

h- Accueil de spectacles étrangers au Québec

Ce programme soutient les spectacles étrangers et ceux qui viennent d'ailleurs au Canada, lorsqu'ils sont en visite au Québec. Le but est de maintenir les échanges culturels avec les pays hôtes de nos productions québécoises.

i- Circulation de spectacles au Québec

Ce programme assure la diffusion de spectacles de danse à l'intérieur du Québec.

j- Autres subventions

Cette catégorie comprend les subventions suivantes : bourses de carrière et prix du conseil, programmes de bourses pour les artistes et les écrivains de la relève, subventions spéciales aux organismes, ententes régionales, ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence.

²⁰ [Placement Culture](#)

²¹ Fonds constitué de dons et d'une contrepartie gouvernementale. Ces derniers doivent être conservés pour une période minimale de 10 ans. Entre-temps, seuls les intérêts sur le capital peuvent être utilisés pour les activités de l'entreprise.

²² Fonds constitué d'une certaine part des contreparties gouvernementales et dont le capital et le produit ne sont accessibles qu'après une période de 2 ans. Par la suite, il est possible d'utiliser ce fonds pour financer les activités courantes de la compagnie.

²³ [Programme de subventions de contrepartie](#)

Financement public du CALQ / Comparaison entre les années 2004-05 et 2008-09

Comme nous pouvons le voir au tableau 3, le programme diffusion hors Québec (c) subira la plus forte hausse, de l'ordre de 489 640 \$, alors que les projets de production (g) subiront une baisse marquée de 284 085 \$. La majorité des programmes voient une augmentation de leurs ressources. C'est le cas des programmes événements nationaux et internationaux (e) 472 121 \$, associations professionnelles (d) 371 700 \$, diffuseurs spécialisés (b) 302 240 \$, les subventions au fonctionnement (a) 159 450 \$, l'accueil de spectacles étrangers au Québec (h) 134 306 \$, circulation de spectacles au Québec (i) 61 149 \$ et autres subventions (j) 2 443 \$.

Tableau 3 : Comparaison années 2004-05 et 2008-09 / montants accordés en \$ / programmes du CALQ

Programmes	2004-05	2008-09	écart 2004 / 2008
a- Subventions au fonctionnement	5 279 947 \$	5 439 397 \$	159 450 \$
b- Diffuseurs spécialisés	970 372 \$	1 272 612 \$	302 240 \$
c- Diffusion hors Québec	723 045 \$	1 212 685 \$	489 640 \$
d- Associations professionnelles	438 675 \$	810 375 \$	371 700 \$
e- Événements nationaux et internationaux	107 129 \$	579 250 \$	472 121 \$
f- Placement Culture ²⁴	na	494 500 \$	494 500 \$
g- Projets de production	561 502 \$	277 417 \$	-284 085 \$
h- Accueil de spectacles étrangers au Québec	135 601 \$	269 907 \$	134 306 \$
i- Circulation de spectacles au Québec	141 401 \$	202 550 \$	61 149 \$
j- Autres subventions ²⁵	11 057 \$	13 500 \$	2 443 \$
Total	8 368 729 \$	10 587 193 \$	

Évolution annuelle des programmes du CALQ de 2004-05 à 2008-09

En ce qui a trait à l'évolution des programmes du CALQ, nous remarquons au tableau 4, que les subventions au fonctionnement (a), bien qu'ayant subi une baisse de 399 259 \$ en 2006-07, ont repris leur croissance jusqu'en 2008-09 sans toutefois revenir aux montants accordés en 2005-06, leur plus haut niveau. Les programmes de diffusions (b/c) ont connu une croissance constante durant toute la période étudiée malgré une diminution de 244 745 \$ en 2008-09 pour la diffusion hors Québec (c). Les projets de production (g) ont subi deux baisses durant la période de l'étude, 259 502 \$ en 2005-06 et 70 262 \$ en 2008-09. On remarque aussi, en 2007-08, une

²⁴ Le programme Placement Culture a été mis sur pied en 2006-07; aucune subvention n'a été accordée en 2004-05.

²⁵ Cette catégorie comprend les subventions suivantes : bourses de carrière et prix du conseil, programmes de bourses pour les artistes et les écrivains de la relève, subventions spéciales aux organismes, ententes régionales, ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence.

diminution des sommes accordées de 791 500 \$ par le programme Placement Culture²⁶ (f). Quant aux autres subventions (j), elles ont subi une baisse de 265 943 \$ en 2008-09.

Tableau 4: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / programmes du CALQ

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
a- Subventions au fonctionnement	5 279 947 \$	5 464 894 \$	5 065 635 \$	5 271 902 \$	5 439 397 \$
écart	na	184 947 \$	-399 259 \$	206 267 \$	167 495 \$
b- Diffuseurs spécialisés	970 372 \$	1 016 125 \$	1 129 323 \$	1 182 672 \$	1 272 612 \$
écart	na	45 753 \$	113 198 \$	53 349 \$	89 940 \$
c- Diffusion hors Québec	723 045 \$	747 322 \$	938 410 \$	1 457 430 \$	1 212 685 \$
écart	na	24 277 \$	191 088 \$	519 020 \$	-244 745 \$
d- Associations professionnelles	438 675 \$	465 875 \$	817 728 \$	651 875 \$	810 375 \$
écart	na	27 200 \$	351 853 \$	-165 853 \$	158 500 \$
e- Événements nationaux et internationaux	107 129 \$	0 \$	0 \$	0 \$	579 250 \$
écart	na	-107 129 \$	0 \$	0 \$	579 250 \$
f- Placement Culture	0 \$	0 \$	920 000 \$	128 500 \$	494 500 \$
écart	na	0 \$	920 000 \$	-791 500 \$	366 000 \$
g- Projets de production	561 502 \$	302 000 \$	313 335 \$	347 679 \$	277 417 \$
écart	na	-259 502 \$	11 335 \$	34 344 \$	-70 262 \$
h- Accueil de spectacles étrangers au Québec	135 601 \$	296 839 \$	268 634 \$	258 306 \$	269 907 \$
écart	na	161 238 \$	-28 205 \$	-10 328 \$	11 601 \$
i- Circulation de spectacles au Québec	141 401 \$	151 450 \$	159 677 \$	214 624 \$	202 550 \$
écart	na	10 049 \$	8 227 \$	54 947 \$	-12 074 \$
j- Autres subventions ²⁷	11 057 \$	38 125 \$	185 411 \$	279 443 \$	13 500 \$
écart	na	27 068 \$	147 286 \$	94 032 \$	-265 943 \$
Total	8 368 729 \$	8 482 630 \$	9 798 153 \$	9 792 431 \$	10 587 193 \$

²⁶ Nous tenons à rappeler que le programme Placement Culture est un Fonds d'appariement et que les subventions accordées varient en fonction des dons reçus par l'entreprise.

²⁷ Cette catégorie comprend les subventions suivantes : bourses de carrière et prix du conseil, programmes de bourses pour les artistes et les écrivains de la relève, subventions spéciales aux organismes, ententes régionales, ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence.

Répartition de l'enveloppe budgétaire du CALQ de 2004-05 à 2008-09

À la lecture du tableau 5, à l'année 2008-09, nous pouvons constater que les montants accordés au milieu de la danse ont été utilisés majoritairement pour les subventions au fonctionnement (a) 51,38 % et pour les programmes de diffusion (b/c) 23,47 %. Les autres programmes : associations professionnelles (d) 7,65 %, événements nationaux et internationaux (e) 5,47 %, Placement Culture (f) 4,81 %, projets de production (g) 2,62 %, accueil de spectacles étrangers au Québec (h) 2,55 %, circulation de spectacles au Québec (i) 1,91 % et autres subventions (j) 0,13 % se sont partagés le reste de l'enveloppe budgétaire soit 25,14 %.

Du point de vue de l'évolution de la répartition de l'enveloppe budgétaire du CALQ, nous notons, entre l'année 2004-05 et 2008-09, une diminution dans certains programmes, notamment : les subventions au fonctionnement (a) 11,71 % et les projets de production (g) 4,09 %. Certains programmes voient une augmentation de leur part : événements nationaux et internationaux (e) 4,19 %, la diffusion hors Québec (c) 2,81 %, les associations professionnelles (d) 2,41 %, l'accueil de spectacles étrangers (h) 0,93 %, les diffuseurs spécialisés (b) 0,43 %, et la circulation de spectacles au Québec (i) 0,22 % . Le programme autres subventions (j) a augmenté sa part jusqu'en 2007-08, mais elle a diminué, en 2008-09, pour revenir au niveau de 2004-05.

Tableau 5: Évolution de la répartition de l'enveloppe budgétaire du CALQ de 2004-05 à 2008-09 en %

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	écart 2004- 2008
a- Subventions au fonctionnement	63,09 %	64,42 %	51,70 %	53,84 %	51,38 %	-11,71 %
b- Diffuseurs spécialisés	11,60 %	11,98 %	11,53 %	12,08 %	12,02 %	0,43 %
c- Diffusion hors Québec	8,64 %	8,81 %	9,58 %	14,88 %	11,45 %	2,81 %
d- Associations professionnelles	5,24 %	5,49 %	8,35 %	6,66 %	7,65 %	2,41 %
e- Événements nationaux et internationaux	1,28 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	5,47 %	4,19 %
f- Placement Culture	0,00 %	0,00 %	9,39 %	1,31 %	4,68 %	4,68 %
g- Projets de production	6,71 %	3,56 %	3,20 %	3,55 %	2,62 %	-4,09 %
h- Accueil de spectacles étrangers au Québec	1,62 %	3,50 %	2,74 %	2,64 %	2,55 %	0,93 %
i- Circulation de spectacles au Québec	1,69 %	1,79 %	1,63 %	2,19 %	1,91 %	0,22 %
j- Autres subventions ²⁸	0,13 %	0,45 %	1,89 %	2,85 %	0,13 %	0,00 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	

²⁸ Cette catégorie comprend les subventions suivantes : bourses de carrière et prix du conseil, programmes de bourses pour les artistes et les écrivains de la relève, subventions spéciales aux organismes, ententes régionales, ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence.

Diffuseurs spécialisés

Nous analyserons, maintenant, chacun des volets du programme de subventions aux diffuseurs spécialisés. Le tableau 6 montre que le volet soutien à la programmation augmente de façon constante depuis 2004-05 pour atteindre un écart de 301 758 \$ entre 2004-05 et 2008-09. Ce dernier constitue la part la plus importante de la subvention allouée aux diffuseurs spécialisés. Les volets soutien à des projets structurants en diffusion spécialisée et soutien aux manifestations consacrées à une discipline subissent des diminutions de l'ordre de 58 816 \$ et 5 000 \$ respectivement pour la même période.

Tableau 6: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / Diffuseurs spécialisés

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	écart 2004-2008
Soutien à la programmation	955 372 \$	965 972 \$	1 019 872 \$	1 070 672 \$	1 257 130 \$	301 758 \$
écart	na	10 600 \$	53 900 \$	50 800 \$	186 458 \$	
Soutien à des manifestations consacrées à une discipline	15 000 \$	50 153 \$	45 153 \$	80 000 \$	10 000 \$	-5 000 \$
écart	na	35 153 \$	-5 000 \$	34 847 \$	-70 000 \$	
Soutien à des projets structurants en diffusion spécialisée	na	na	64 298 \$	32 000 \$	5 482 \$	-58 816 \$
écart	na	na	64 298 \$	-32 298 \$	-26 518 \$	
Total	970 372 \$	1 016 125 \$	1 129 323 \$	1 182 672 \$	1 272 612 \$	

Diffusion hors Québec

La diffusion hors Québec se divise aussi en trois volets. Comme on peut le voir dans le tableau 7, le volet soutien à des projets ponctuels de développement de marchés a été le plus affecté avec une diminution de ses subventions de 269 699 \$ entre la période 2004-05 et 2008-09. Les volets soutien à des projets ponctuels de tournées hors Québec et soutien à des projets ponctuels de développement hors Québec des organismes ont augmenté respectivement de 518 655 \$ et 226 000 \$ entre ces deux périodes. Nous remarquons qu'en 2008-09, le soutien à des projets ponctuels de tournée hors Québec obtient la plus grande part de la subvention soit 951 020 \$.

Tableau 7: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / Diffusion hors Québec

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	écart 2004-2008
Soutien à des projets ponctuels de développement de marchés	286 680 \$	53 772 \$	16 981 \$	47 988 \$	31 665 \$	-269 699 \$
écart	na	-232 908 \$	-36 791 \$	31 007 \$	-16 323 \$	
Soutien à des projets ponctuels de tournée hors Québec	432 365 \$	533 550 \$	721 429 \$	1 244 442 \$	951 020 \$	518 655 \$
écart	na	101 185 \$	187 879 \$	523 013 \$	-293 422 \$	
Soutien à des projets de développement hors Québec des organismes	4 000 \$	160 000 \$	200 000 \$	165 000 \$	230 000 \$	226 000 \$

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	écart 2004-2008
écart	na	156 000 \$	40 000 \$	-35 000 \$	65 000 \$	
Total	723 045 \$	747 322 \$	938 410 \$	1 457 430 \$	1 212 685 \$	

Conseil des Arts du Canada

Afin de repérer plus facilement les différents programmes dans les tableaux 8, 9 et 10, nous avons inséré des lettres devant chacun d'entre eux.

Présentation des programmes du CAC

a - Création/production en danse

Ce programme soutient la création, la production et la reprise d'œuvres de danse significatives. Les montants alloués peuvent servir au financement des activités générales courantes comme le travail de recherche et de création de nouvelles œuvres, les reprises d'œuvres de danse, l'achat d'œuvres pour le répertoire et les activités destinées au marché local (autodiffusion, représentations dans les écoles, conférences-démonstrations, ateliers, diffusion, etc.), ainsi qu'au soutien administratif nécessaire au déroulement de ces activités.

b- Aide à la tournée internationale en danse

Ce programme permet aux compagnies de danse d'aller en tournée à l'extérieur du pays. Il peut servir à financer le coût de déplacements des participants et celui du transport de l'équipement entre le Canada et les autres pays, ainsi qu'entre différents pays, selon l'itinéraire de la tournée présenté ainsi que les frais d'hébergement et les indemnités journalières pendant la tournée.

c- Services de soutien au milieu de la danse

Ce programme vise principalement le soutien de programmes de formation des danseurs. Il peut s'agir d'atelier de perfectionnement de la technique artistique en danse, ou d'activités d'exploration chorégraphique. Cette aide s'adresse aux organismes de soutien et de services ainsi qu'aux associations professionnelles.

d- Aide à la tournée nationale en danse

Ce programme subventionne les tournées à l'intérieur du Canada. Il faut un minimum de trois représentations consécutives dans trois villes ou villages différents.

e- Subventions de projets de production en danse

Ce programme vise le soutien à la création et l'exécution d'œuvres de danse de toutes formes (contemporain, classique, folklorique, etc.). Il peut s'agir d'un projet à court terme, d'une durée d'un an, ou d'un projet à long terme, entre deux et quatre ans.

f- Aide aux collaborations de créations régionales, nationales et internationales

Ce programme vise le renforcement des liens entre les diffuseurs, les producteurs, les artistes et les publics des milieux régionaux, nationaux et internationaux par des projets de collaboration. Il permet aux diffuseurs

d'embaucher, sur une plus longue période, des artistes évoluant sur la scène régionale, nationale et internationale.

g- La Brigade volante en danse, volet I

Le programme de la brigade volante vise à soutenir le développement organisationnel de la compagnie de danse par l'embauche de consultants en gestion d'entreprises artistiques. Il peut s'agir, par exemple, de l'élaboration d'un plan stratégique.

h- Programme d'aide aux coproductions internationales de danse

Aucune description n'était disponible sur le site du CAC en 2009-10.

i- Programme d'aide aux diffuseurs en danse : aide pluriannuelle, annuelle et projets

Aucune description n'était disponible sur le site du CAC en 2009-10.

j- Programmes de visites d'artistes étrangers

Ce programme vise à soutenir les diffuseurs qui engagent des artistes étrangers en tournée au Canada dans le but de créer un rapprochement entre le milieu de la danse au Canada et à l'étranger.

k- Fonds de production d'œuvres de danse à l'écran

Ce programme finance la création et la diffusion d'œuvres de danse au grand et au petit écran (films ou vidéos). Il se divise en deux volets : développement et réalisation.

l- Subventions de projets de production aux peuples autochtones

Ce programme soutient la création et l'exécution d'œuvres de danse des peuples autochtones. Il peut s'agir d'un projet à court terme, d'une durée d'un an, ou d'un projet à long terme, entre deux et quatre ans.

m- Programme de collaboration entre les artistes et la communauté

Ce programme soutient les activités permettant un rapprochement entre les membres de la communauté et les artistes professionnels. Il contribue à rehausser la présence des arts dans la vie quotidienne par des projets initiés par des artistes. Les coûts de production, de création et de présentation au public sont admissibles à ce programme.

n- La Brigade volante en danse, volet II

Le programme de la brigade volante vise à soutenir le développement organisationnel de la compagnie de danse par l'embauche de consultants en gestion d'entreprises artistiques. Il peut s'agir, par exemple, de l'élaboration d'un plan stratégique.

o- Programme d'aide aux diffuseurs pour l'établissement de partenariats de création

Aucune description n'était disponible sur le site du CAC en 2009-10.

p- Aide aux diffuseurs de festivals

Ce programme constitue un soutien financier pour les danseurs canadiens et étrangers invités lors d'un festival. Cette subvention couvre les frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance des artistes.

q- Initiative de supplément au fonctionnement

Aide supplémentaire accordée pour la gestion quotidienne des compagnies de danse.

Financement public du CAC / Comparaison entre les années 2004-05 et 2008-09

Comme nous pouvons le voir au tableau 8, le programme création/production en danse (a) obtient la plus forte augmentation entre les années 2004-05 et 2008-09 avec un écart de 831 000 \$. L'augmentation la plus faible, de l'ordre de 600 \$, revient au programme de services de soutien au milieu de la danse (c). Notons une baisse de 67 600 \$ pour le programme d'aide aux coproductions internationales de danse (h) et de 27 000 \$ pour les subventions aux projets de production en danse (e).

Beaucoup de programmes n'ont pas reçu de subventions à l'année 2004-05. Il peut s'agir de programmes ponctuels ou qui ont débuté plus tard comme le programme d'aide à la tournée internationale (b), l'aide aux collaborations de créations régionales, nationales et internationales (f), le programme d'aide aux diffuseurs en danse : aide pluriannuelle, annuelle et projets (i), le programme de visites d'artistes étrangers (j), le fonds de production d'œuvres de danse à l'écran (k), les subventions de projets de production aux peuples autochtones (l) et le programme de collaboration entre les artistes et la communauté (m). Les programmes brigade volante II (n) et aide aux diffuseurs pour l'établissement de partenariats de création (o), quant à eux, n'ont pas reçu de subventions en 2008-09. Les programmes aide aux diffuseurs de festival et initiative de supplément au fonctionnement ne figurent pas au tableau car il n'y avait pas de données disponibles pour les années 2004-05 et 2008-09.

Tableau 8: Comparaison années 2004-05 et 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / programmes du CAC

Programmes	2004-05	2008-09	écart 2004 / 2008
a- Création/production en danse	3 561 000 \$	4 392 000 \$	831 000 \$
b- Aide à la tournée internationale en danse	0 \$	428 500 \$	428 500 \$
c- Services de soutien au milieu de la danse	241 000 \$	241 600 \$	600 \$
d- Aide à la tournée nationale en danse	165 700 \$	220 000 \$	54 300 \$
e- Subventions de projets de production en danse	207 000 \$	180 000 \$	-27 000 \$
f- Aide aux collaborations de créations régionales, nationales et internationales	0 \$	149 000 \$	149 000 \$
g- Brigade volante en danse I	89 950 \$	112 610 \$	22 660 \$
h- Programme d'aide aux coproductions internationales de danse	167 600 \$	100 000 \$	-67 600 \$
i- Programme d'aide aux diffuseurs en danse : aide pluriannuelle, annuelle et projets	0 \$	98 000 \$	98 000 \$
j- Programme de visites d'artistes étrangers	0 \$	69 000 \$	69 000 \$
k- Fonds de production d'œuvres de danse à l'écran	0 \$	50 000 \$	50 000 \$
l- Subventions de projets de production aux peuples autochtones	0 \$	45 000 \$	45 000 \$
m- Programme de collaboration entre les artistes et la communauté	0 \$	18 000 \$	18 000 \$
n- Brigade volante II	10 395 \$	0 \$	-10 395 \$
o- Programme d'aide aux diffuseurs pour l'établissement de partenariats de création	138 000 \$	0 \$	-138 000 \$

Programmes	2004-05	2008-09	écart 2004 / 2008
Total	4 580 645 \$	6 103 710 \$	

Évolution annuelle des programmes du CAC de 2004-05 à 2008-09

Tel que démontré dans le tableau 9, le programme de création/production en danse (a) du CAC suit une courbe ascendante à une exception près. En effet, il est passé de 3 561 000 \$ en 2004-05 à 4 392 000 \$ en 2008-09, mais en 2005-06, il enregistre une diminution de 177 000 \$. L'aide à la tournée internationale en danse (b) n'a reçu aucune subvention les 3 premières années de l'étude. Ce programme a presque quadruplé, passant de 108 750 \$ en 2007-08 à 428 500 \$ en 2008-09. Le programme services de soutien au milieu de la danse (c) après une augmentation de 241 700 \$ en 2007-08 a subi une diminution de 230 400 \$ l'année suivante pour revenir au même niveau de subvention que celui de l'année 2004-05. Quant au programme d'aide à la tournée nationale en danse (d), il a subi deux baisses consécutives : une de 14 915 \$ en 2007-08 et une autre de 153 769 \$ en 2008-09. Il faut noter que malgré cette forte baisse, les montants accordés pour 2008-09 demeurent plus élevés que ceux de 2004-05.

Certains programmes récurrents ont vu leurs subventions diminuer au point de tomber en-dessous des montants octroyés en 2004-05. Il s'agit du programme de subventions de projets de production en danse (e) qui est passé de 207 000 \$ à 180 000 \$, du programme d'aide aux coproductions internationales de danse (h) qui est passé de 167 600 \$ à 100 000 \$.

Certains programmes du CAC ne sont pas en vigueur tous les ans. Il s'agit du programme d'aide à la tournée internationale en danse (b), le programme d'aide aux diffuseurs en danse : aide pluriannuelle, annuelle et projets (i), du programme de visite d'artistes étrangers (j), des subventions de projets de production aux peuples autochtones (l), du programme de collaboration entre les artistes et la communauté (m), de la brigade volante II (n), du programme d'aide aux diffuseurs pour l'établissement de partenariats de création (o), de l'aide aux diffuseurs de festivals (p) et du programme initiative de supplément au fonctionnement (q).

Tableau 9: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / programmes du CAC

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
a- Création/production en danse	3 561 000 \$	3 384 000 \$	3 521 000 \$	3 602 000 \$	4 392 000 \$
écart	na	-177 000 \$	137 000 \$	81 000 \$	790 000 \$
b- Aide à la tournée internationale en danse	0 \$	0 \$	0 \$	108 750 \$	428 500 \$
écart	na	0 \$	0 \$	108 750 \$	319 750 \$
c- Services de soutien au milieu de la danse	241 000 \$	238 700 \$	230 300 \$	472 000 \$	241 600 \$
écart	na	-2 300 \$	-8 400 \$	241 700 \$	-230 400 \$
d- Aide à la tournée nationale en danse	165 700 \$	190 378 \$	388 684 \$	373 769 \$	220 000 \$
écart	na	24 678 \$	198 306 \$	-14 915 \$	-153 769 \$
e- Subventions de projets de production en danse	207 000 \$	183 000 \$	121 000 \$	249 000 \$	180 000 \$
écart	na	-24 000 \$	-62 000 \$	128 000 \$	-69 000 \$
f- Aide aux collaborations de créations régionales, nationales et internationales	0 \$	123 200 \$	150 000 \$	182 000 \$	149 000 \$

Évolution du financement public de la danse de 2004 à 2008

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
écart	na	123 200 \$	26 800 \$	32 000 \$	-33 000 \$
g- Brigade volante en danse I	89 950 \$	80 187 \$	79 320 \$	80 210 \$	112 610 \$
écart	na	-9 763 \$	-867 \$	890 \$	32 400 \$
h- Programme d'aide aux coproductions internationales de danse	167 600 \$	90 000 \$	148 700 \$	131 000 \$	100 000 \$
écart	na	-77 600 \$	58 700 \$	-17 700 \$	-31 000 \$
i- Programme d'aide aux diffuseurs en danse : aide pluriannuelle, annuelle et projets	0 \$	5 000 \$	0 \$	0 \$	98 000 \$
écart	na	5 000 \$	-5 000 \$	0 \$	98 000 \$
j- Programme de visites d'artistes étrangers	0 \$	0 \$	4 400 \$	0 \$	69 000 \$
écart	na	0 \$	4 400 \$	-4 400 \$	69 000 \$
k- Fonds de production d'œuvres de danse à l'écran	0 \$	10 000 \$	27 000 \$	117 000 \$	50 000 \$
écart	na	10 000 \$	17 000 \$	90 000 \$	-67 000 \$
l- Subventions de projets de production aux peuples autochtones	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	45 000 \$
écart	na	0 \$	0 \$	0 \$	45 000 \$
m- Programme de collaboration entre les artistes et la communauté	0 \$	0 \$	0 \$	45 000 \$	18 000 \$
écart	na	0 \$	0 \$	45 000 \$	-27 000 \$
n- Brigade volante II	10 395 \$	232 508 \$	0 \$	0 \$	0 \$
écart	na	222 113 \$	-232 508 \$	0 \$	0 \$
o- Programme d'aide aux diffuseurs pour l'établissement de partenariats de création	138 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
écart	na	-138 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$
p- Aide aux diffuseurs de festivals	0 \$	0 \$	0 \$	100 000 \$	0 \$
écart	na	0 \$	0 \$	100 000 \$	-100 000 \$
q- Initiative de supplément au fonctionnement	0 \$	0 \$	350 000 \$	525 000 \$	0 \$
écart	na	0 \$	350 000 \$	175 000 \$	-525 000 \$
Total	4 580 645 \$	4 536 973 \$	5 020 404 \$	5 985 729 \$	6 103 710 \$

Répartition de l'enveloppe budgétaire du CAC de 2004-05 à 2008-09

Comme nous pouvons le constater à la lecture du tableau 10, le programme création/production en danse (a) reçoit la plus grande partie des subventions, en 2008-09, avec 71,96 % de l'enveloppe totale, suivie des subventions pour la tournée – aide à la tournée en danse internationale (b) et aide à la tournée nationale en danse (d) — avec 10,62 %. Les derniers 17,42 % se répartissent entre le programme services de soutien au milieu de la danse (c) 3,96 %, les subventions de projets de production en danse (e) 2,95 %, l'aide aux collaborations de créations régionales, nationales et internationales (f) 2,44 %, la brigade volante I (g) 1,84 %, le programme d'aide aux coproductions internationales de danse (h) 1,64 %, le programme d'aide aux diffuseurs en danse: aide

pluriannuelle, annuelle et projets (i) 1,61 %, le programme de visites d'artistes étrangers (j) 1,13 %, le fonds de production d'œuvres de danse à l'écran (k) 0,82 %, les subventions de projets de production aux peuples autochtones (l) 0,74 % et le programme de collaboration entre les artistes et la communauté (m) 0,29 %.

En ce qui a trait à la répartition de l'enveloppe budgétaire des programmes du CAC, nous constatons un écart négatif entre les années 2004-05 et 2008-09 pour les programmes création/production en danse (a) -5,78 %, le programme d'aide aux coproductions internationales de danse (h) -2,02 %, les subventions de projets de production en danse (e) -1,57, le programme services de soutien au milieu de la danse (c) -1,30 %, la brigade volante I (g) -0,12 % et l'aide à la tournée nationale en danse (d) -0,01 %. Notons des augmentations dans les programmes suivant : l'aide à la tournée internationale en danse (b) 7,02 %, l'aide aux collaborations de créations régionales, nationales et internationales (f) 2,44 %, le programme d'aide aux diffuseurs en danse : aide pluriannuelle, annuelle et projets (i) 1,61 %, le programme de visite d'artistes étrangers (j) 1,13 %, le fonds de production d'œuvres de danse à l'écran (k) 0,82 %, les subventions de projets de production aux peuples autochtones (l) 0,74 %, et le programme de collaboration entre les artistes et la communauté (m) 0,29 %. Il faut noter que le CAC est passé de 8 programmes de subventions en 2004-05 à 13 programmes en 2008-09.

Tableau 10 : Évolution de la répartition de l'enveloppe budgétaire du CAC de 2004-05 à 2008-09 en %

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	écart 2004 / 2008
a- Création/production en danse	77,74 %	74,59 %	70,13 %	60,18 %	71,96 %	-5,78 %
b- Aide à la tournée internationale en danse	0,00 %	0,00 %	0,00 %	1,82 %	7,02 %	7,02 %
c- Services de soutien au milieu de la danse	5,26 %	5,26 %	4,59 %	7,89 %	3,96 %	-1,30 %
d- Aide à la tournée nationale en danse	3,62 %	4,20 %	7,74 %	6,24 %	3,60 %	-0,01 %
e- Subventions de projets de production en danse	4,52 %	4,03 %	2,41 %	4,16 %	2,95 %	-1,57 %
f- Aide aux collaborations de créations régionales, nationales et internationales	0,00 %	2,72 %	2,99 %	3,04 %	2,44 %	2,44 %
g- Brigade volante en danse I	1,96 %	1,77 %	1,58 %	1,34 %	1,84 %	-0,12 %
h- Programme d'aide aux coproductions internationales de danse	3,66 %	1,98 %	2,96 %	2,19 %	1,64 %	-2,02 %
i- Programme d'aide aux diffuseurs en danse : aide pluriannuelle, annuelle et projets	0,00 %	0,11 %	0,00 %	0,00 %	1,61 %	1,61 %
j- Programme de visites d'artistes étrangers	0,00 %	0,00 %	0,09 %	0,00 %	1,13 %	1,13 %
k- Fonds de production d'œuvres de danse à l'écran	0,00 %	0,22 %	0,54 %	1,95 %	0,82 %	0,82 %
l- Subventions de projets de production aux peuples autochtones	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,74 %	0,74 %
m- Programme de collaboration entre les artistes et la communauté	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,75 %	0,29 %	0,29 %
n- Brigade volante II	0,23 %	5,12 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	-0,23 %
o- Programme d'aide aux diffuseurs pour l'établissement de partenariats de création	3,01 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	-3,01 %
p- Aide aux diffuseurs de festivals	0,00 %	0,00 %	0,00 %	1,67 %	0,00 %	na
q- Initiative de supplément au fonctionnement	0,00 %	0,00 %	6,97 %	8,77 %	0,00 %	na
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	

Patrimoine Canadien

Afin de repérer plus facilement les différents programmes dans les tableaux 11, 12 et 13, nous avons inséré des lettres devant chacun d'entre eux.

Présentation des programmes du PC

a- Incitatifs aux Fonds de dotation²⁹

Ce programme vise à instaurer d'autres sources de revenus pour les entreprises artistiques. Pour chaque don reçu par l'organisme, le gouvernement verse une contrepartie monétaire de 1\$ pour chaque dollar amassé.

b- Présentation des arts Canada (subventions à la programmation)

Les subventions à la programmation visent le soutien des festivals artistiques et les diffuseurs de saisons de spectacles.

c- Programme national de formation dans le secteur des arts

Ce programme soutient le perfectionnement de créateurs canadiens et de chefs de file dans le milieu de la danse en appuyant la formation d'artistes prometteurs par l'intermédiaire d'établissement de formation de haut calibre.

d- Développement des compétences pour les organisations artistiques³⁰

Ce programme soutient les projets visant l'acquisition de compétences en gestion des entreprises culturelles dans quatre catégories : structure de gouvernance, pratiques de gestion, autonomie financière, création de nouveaux publics ou diversification de publics.

e- Espaces culturels Canada

Ce programme soutient le financement de l'amélioration des conditions matérielles favorisant les processus de création et l'innovation artistique, de même que la rénovation et la construction d'installations vouées aux arts et au patrimoine. Ce programme peut aussi subventionner l'achat de matériel spécialisé.

Note : PC n'offre pas de subventions aux artistes à titre individuel

Financement public de PC / Comparaison entre les années 2004-05 et 2008-09

Comme nous pouvons le constater, au tableau 11, quatre des cinq programmes de subventions ont débuté après la période 2004-05 ce qui rend difficile toute comparaison. On notera, cependant, l'augmentation de 936 726 \$ en 2008-09 pour le programme incitatifs aux Fonds de dotation (a).

²⁹ Incitatifs aux Fonds de dotation du Patrimoine Canadien : <http://www.pch.gc.ca/fra/1268614803109/1268614930501>

³⁰ Développement des compétences pour les organisations artistiques : <http://www.infosource.gc.ca/inst/pch/fed05-fra.asp>

Tableau 11 : Comparaison années 2004-05 et 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / programmes de PC

Programmes	2004-05	2008-09	écart 2004 / 2008
a- Incitatifs aux Fonds de dotation	510 000 \$	1 446 726 \$	936 726 \$
b- Subventions à la programmation	0 \$	857 000 \$	857 000 \$
c- Programme national de formation dans le secteur des arts	0 \$	585 000 \$	585 000 \$
d- Développement des compétences pour les organisations artistiques	0 \$	177 494 \$	177 494 \$
e- Espaces culturels Canada	0 \$	139 929 \$	139 929 \$
Total	510 000 \$	3 206 149 \$	

Évolution annuelle des programmes de Patrimoine Canadien de 2004-05 à 2008-09

À l'analyse du tableau 12, nous remarquons une forte augmentation du programme incitatifs aux Fonds de dotation (a). Malgré une diminution de 205 149 \$ en 2006-07 qui est rattrapée en 2007-08, il a augmenté de presque trois fois le niveau de subvention de la période 2004-05, passant de 510 000 \$ à 1 446 726 \$. Les autres programmes : subventions à la programmation (b), programme national de formation dans le secteur des arts (c), et développement des compétences pour les organisations artistiques (d) ont tous subi une diminution en 2007-08 puis une augmentation l'année suivante sans toutefois rattraper la perte, sauf en ce qui concerne le programme national de formation dans le secteur des arts (c) dont le montant de l'année 2008-09 surpasse de plus du double celui de 2006-07. Le programme espaces culturels Canada (e) est celui qui a subi la plus grande diminution, passant de 3 714 929 \$ en 2007-08 à 139 929 \$ en 2008-09.

Tableau 12: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / programmes de PC

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
a- Incitatifs aux Fonds de dotation	510 000 \$	979 705 \$	774 556 \$	1 102 469 \$	1 446 726 \$
écart	na	469 705 \$	-205 149 \$	327 913 \$	344 257 \$
b- Subventions à la programmation	0 \$	310 000 \$	1 519 000 \$	608 000 \$	857 000 \$
écart	na	310 000 \$	1 209 000 \$	-911 000 \$	249 000 \$
c- Programme national de formation dans le secteur des arts	0 \$	0 \$	250 370 \$	225 000 \$	585 000 \$
écart	na	0 \$	250 370 \$	-25 370 \$	360 000 \$
d- Développement des compétences pour les organisations artistiques	0 \$	56 800 \$	210 487 \$	71 661 \$	177 494 \$
écart	na	56 800 \$	153 687 \$	-138 826 \$	105 833 \$
e- Espaces culturels Canada	0 \$	0 \$	768 006 \$	3 714 929 \$	139 929 \$
écart	na	0 \$	768 006 \$	2 946 923 \$	-3 575 000 \$
Total	510 000 \$	1 346 505 \$	3 522 419 \$	5 722 059 \$	3 206 149 \$

Répartition de l'enveloppe budgétaire de Patrimoine Canadien de 2004-05 à 2008-09

Le tableau 13 montre qu'en 2008-09, près de la moitié de l'enveloppe budgétaire, soit 45,12 %, a été accordée au programme incitatifs aux Fonds de dotation (a). Les subventions à la programmation (b) viennent en second lieu avec 26,73 % et en troisième place, le programme national de formation dans le secteur des arts (c) avec 18,25 %. Le développement des compétences pour les organisations artistiques (d) et le programme espaces culturels Canada (e) se partagent les derniers 9,90 %.

En ce qui a trait à l'évolution de la répartition, nous pouvons constater qu'elle fluctue à mesure que s'ajoutent d'autres programmes de subventions. Le programme incitatifs aux Fonds de dotation³¹ (a) perd plus du quart de l'enveloppe en 2005-06, passant de 100 % à 72,76 %. Il continue sa descente en 2006-07 avec 21,99 % et en 2007-08 avec 19,27 %. Ce n'est qu'en 2008-09 qu'il enregistrera une remontée pour atteindre 45,12 %. Par ailleurs, les programmes subventions à la programmation (b) et espaces culturels Canada (e) augmentent leurs parts de manière substantielle pour les mêmes périodes, respectivement 43,12 % en 2006-07 et 64,92 % en 2007-08. Le Programme national de formation dans le secteur arts (c) a subi une diminution entre 2006-07 et 2007-08, passant de 7,11 % à 3,93 %, pour ensuite remonter à 18,25 % en 2008-09. Le programme Espace culturels Canada (e) a subi une forte diminution, passant de 64,92 % en 2007-08 à 4,46 % en 2008-09.

Tableau 13: Évolution de la répartition de l'enveloppe budgétaire de PC de 2004-05 à 2008-09 en %

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	écart 2004-2008
a- Incitatifs aux Fonds de dotation	100,00 %	72,76 %	21,99 %	19,27 %	45,12 %	-54,88 %
b- Subventions à la programmation	0,00 %	23,02 %	43,12 %	10,63 %	26,73 %	26,73 %
c- Programme national de formation dans le secteur des arts	0,00 %	0,00 %	7,11 %	3,93 %	18,25 %	18,25 %
d- Développement des compétences pour les organisations artistiques	0,00 %	4,22 %	5,98 %	1,25 %	5,54 %	5,54 %
e- Espaces culturels Canada	0,00 %	0,00 %	21,80 %	64,92 %	4,36 %	4,36 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	

³¹ Nous aimerions rappeler au lecteur que le programme Incitatifs au Fonds de dotation est un programme d'appariement et que les subventions accordés varient en fonction des dons reçus par l'entreprise.

Conseil des arts de Montréal

Afin de repérer plus facilement les différents programmes dans les tableaux 14, 15 et 16, nous avons inséré des lettres devant chacun d'entre eux.

Présentation des programmes du CAM

a- Programme général de subventions au fonctionnement annuel et pluriannuel

Ce programme vise à soutenir la création, la production et la diffusion de la danse sur le territoire de la ville de Montréal. Il est constitué de trois volets : l'aide aux projets qui s'adresse aux nouvelles compagnies, l'aide au fonctionnement annuel et pluriannuel qui s'adresse aux organismes ayant déjà une infrastructure et une direction artistique permanente.

b- Conseil des arts en tournée

Ce programme finance la diffusion de la danse sur l'ensemble du territoire montréalais en organisant, avec les compagnies de danse, des tournées sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Le CAM collabore aussi avec le réseau des diffuseurs Accès Culture, l'ADICIM³², les municipalités et les arrondissements de l'île de Montréal.

c- Projets spéciaux

Ce programme s'adresse aux nouvelles compagnies ou à celles qui se produisent de manière ponctuelle. Cette subvention n'est pas récurrente.

d- Outiller la relève artistique³³

Par un soutien financier, ce programme aide les jeunes artistes dans l'acquisition de leurs premières expériences de travail au sein d'organismes reconnus dans le but d'atteindre un statut professionnel.

e- Grand prix

Le Grand prix est un montant de 25 000 \$ remis à une compagnie des domaines artistiques suivants : arts visuels, arts numériques, cinéma et vidéo, danse, littérature, musique, théâtre et nouvelles pratiques artistiques. L'œuvre doit avoir été réalisée sur le territoire de l'île de Montréal. Les sept autres finalistes reçoivent des prix de reconnaissance de 5 000 \$.

f- Échanges culturels internationaux

Ce programme soutient les échanges dans le cadre d'accords internationaux avec différentes organisations culturelles municipales dans le monde.

Note : le CAM n'offre pas de subventions aux artistes à titre individuel

³² Association des diffuseurs culturels de l'île de Montréal

³³ Outiller la relève artistique de Montréal (ORAM) : <http://www.artsmontreal.org/releve.php>

Financement public du CAM / Comparaison entre les années 2004-05 et 2008-09

Au tableau 14, nous pouvons remarquer une baisse de la moitié des subventions pour les programmes projets spéciaux (c) et échanges culturels internationaux (f). Cependant, les subventions au fonctionnement ont augmenté de 155 000 \$. Le programme outiller la relève artistique (d) n'a reçu aucune subvention en 2004-05. Quant au grand prix (e), il n'a subi aucun écart entre l'année 2004-05 et 2008-09.

Tableau 14: Comparaison années 2004-05 et 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes/ programmes du CAM

Programmes	2004-05	2008-09	écart 2004 / 2008
a- Programme général de subventions au fonctionnement annuel et pluriannuel	1 062 500 \$	1 217 500 \$	155 000 \$
b- Conseil des arts en tournée	126 950 \$	154 388 \$	27 438 \$
c- Projets spéciaux	80 000 \$	40 000 \$	-40 000 \$
d- Outiller la relève artistique	0 \$	34 884 \$	34 884 \$
e- Grand Prix	25 000 \$	25 000 \$	0 \$
f- Échanges culturels internationaux	10 000 \$	5 000 \$	-5 000 \$
Total	1 304 450 \$	1 476 772 \$	

Évolution annuelle des programmes du CAM de 2004-05 à 2008-09

En faisant l'analyse du tableau 15, nous remarquons que l'évolution des subventions du CAM fluctue grandement dans certains de ses programmes. Les projets spéciaux (c), après avoir subi deux diminutions, 75 000 \$ en 2005-06 et 110 000 \$ en 2007-08, terminent à l'année 2008-09 avec la moitié moins de subventions qu'en 2004-05. Le programme conseil des arts en tournée (b) a subi une diminution de 99 070 \$ en 2007-08, près de la moitié des subsides de l'année précédente, pour augmenter de 49 138 \$ l'année suivante sans toutefois revenir au montant de 2006-07, son niveau de financement le plus élevé depuis 2004-05. Les subventions au fonctionnement annuel et pluriannuel (a) croissent de manière plus stable malgré une perte de 83 000 \$ en 2006-07 qui sera rattrapée en 2007-08 avec une hausse de 90 000 \$. Le programme échanges culturels internationaux (f) n'a reçu aucune subvention en 2007-08 et n'obtiendra, en 2008-09, que la moitié du montant accordé en 2004-05. Le programme outiller la relève artistique (d) existe depuis 2008-09; il n'est donc pas possible de parler de son évolution. En ce qui concerne le grand prix (e), nous pouvons noter qu'il a été attribué à une compagnie de danse trois fois sur une période de cinq ans.

Tableau 15: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / programmes du CAM

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
a- Programme général de subventions au fonctionnement annuel et pluriannuel	1 062 500 \$	1 202 500 \$	1 119 500 \$	1 209 500 \$	1 217 500 \$
écart	na	140 000 \$	-83 000 \$	90 000 \$	8 000 \$
b- Conseil des arts en tournée	126 950 \$	90 400 \$	204 320 \$	105 250 \$	154 388 \$
écart	na	-36 550 \$	113 920 \$	-99 070 \$	49 138 \$

Évolution du financement public de la danse de 2004 à 2008

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
c- Projets spéciaux	80 000 \$	5 000 \$	118 000 \$	8 000 \$	40 000 \$
écart	na	-75 000 \$	113 000 \$	-110 000 \$	32 000 \$
d- Outiller la relève artistique	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	34 884 \$
écart	na	0 \$	0 \$	0 \$	34 884 \$
e- Grand Prix	25 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
écart	na	-20 000 \$	0 \$	20 000 \$	0 \$
f- Échanges culturels internationaux	10 000 \$	10 000 \$	7 000 \$	0 \$	5 000 \$
écart	na	0 \$	-3 000 \$	-7 000 \$	5 000 \$
Total	1 304 450 \$	1 312 900 \$	1 453 820 \$	1 347 750 \$	1 476 772 \$

Répartition de l'enveloppe budgétaire du CAM de 2004-05 à 2008-09

Comme nous pouvons le voir au tableau 16, le CAM subventionne le fonctionnement annuel et pluriannuel des entreprises artistiques (a) dans une proportion de 82,44 % en 2008-09. Le programme Conseil des arts en tournée (b) vient en second avec 10,45 % de l'enveloppe budgétaire. Les derniers 7,1 % se distribuent entre les programmes projets spéciaux (c) 2,71 %, outiller la relève artistique (d) 2,36 %, le grand prix (e) 1,69 % et les échanges culturels internationaux (f) 0,34 %.

Comme nous pouvons le voir, dans la dernière colonne du tableau 16, il y a peu d'écart entre les années 2004-05 et 2008-09 en ce qui a trait à l'évolution de la répartition de l'enveloppe budgétaire du CAM, tous programmes confondus. On remarque, cependant, des fluctuations dans le programme général de subventions au fonctionnement annuel et pluriannuel (a) qui a augmenté d'un peu plus de 10 % en 2005-06 ainsi qu'en 2007-08. Lorsque ce dernier est en diminution, comme on peut le voir à l'année 2006-07, ce sont les programmes conseil des arts en tournée (b) et projets spéciaux (c) qui augmentent leur portion de l'enveloppe budgétaire passant de 6,89 % en 2005-06 à 14,05 % en 2006-07 pour le premier et de 0,38 % en 2005-06 à 8,12 % en 2006-07 pour le second. Le programme projets spéciaux (c) a subi la plus forte diminution depuis la période 2004-05 avec un écart de -3,42 %.

Tableau 16: Évolution de la répartition de l'enveloppe budgétaire du CAM de 2004-05 à 2008-09 en %

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	écart 2004-2008
a- Programme général de subventions fonctionnement annuel et pluriannuel	81,45 %	91,59 %	77,00 %	89,74 %	82,44 %	0,99 %
b- Conseil des arts en tournée	9,73 %	6,89 %	14,05 %	7,81 %	10,45 %	0,72 %
c- Projets spéciaux	6,13 %	0,38 %	8,12 %	0,59 %	2,71 %	-3,42 %
d- Outiller la relève artistique	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	2,36 %	2,36 %
e- Grand Prix	1,92 %	0,38 %	0,34 %	1,85 %	1,69 %	-0,22 %
f- Échanges culturels internationaux	0,77 %	0,76 %	0,48 %	0,00 %	0,34 %	-0,43 %

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	écart 2004-2008
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	

Ministère des Affaires étrangères et Commerce international

Présentation du programme du MAECI

Il a pour but la promotion des valeurs culturelles du Canada à l'étranger et le financement des coûts de déplacement occasionnés par les tournées à l'étranger. Il s'adresse aux organismes qui s'occupent de création, d'interprétation, de promotion et de commercialisation de produits culturels canadiens.

Le MAECI ne possède qu'un seul programme de subventions. De plus, les données pour les années 2004-05 et 2005-06 ne sont pas disponibles sur le site du MAECI³⁴. Il est donc inutile de présenter une comparaison entre les années 2004-05 et 2008-09. Par conséquent, nous présenterons et analyserons un seul tableau, celui du programme général de subventions.

Évolution annuelle du programme du MAECI de 2004-05 à 2008-09

Les données concernant le MAECI ne sont disponibles qu'à partir de 2006-07; les écarts ne peuvent être calculés que pour les 2 dernières années de l'analyse. En ce qui a trait au programme général de subventions du MAECI, il suffit de dire, en regardant le tableau 17, qu'il a augmenté de 507 600 \$ en 2007-08. L'année suivante, il a subi une diminution de 297 000 \$ et malgré cette dernière, le niveau de financement de l'année 2008-09 demeure supérieur à celui de 2006-07.

Tableau 17: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / programmes du MAECI

Programme	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Programme général de subventions	na	na	364 000 \$	871 600 \$	574 000 \$
écart	na	na	364 000 \$	507 600 \$	-297 600 \$

Le MAECI ne possédant qu'un seul programme, il n'y a pas lieu de faire une analyse de l'évolution de la répartition de l'enveloppe budgétaire.

Note : MAECI n'offre pas de subventions aux artistes à titre individuel

³⁴ Le programme a pris fin le 31 mars 2009. <http://www.international.gc.ca/culture/index.aspx?lang=fra>

Échelles des subventions accordées aux compagnies de danse en 2008-09

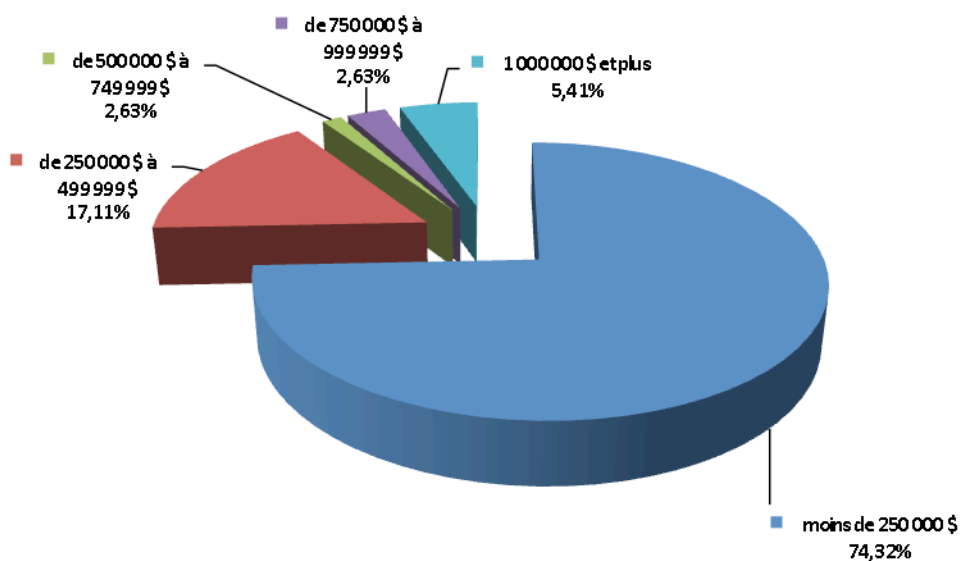
Nous avons regroupé les montants accordés par l'ensemble des bailleurs de fonds aux compagnies de danse³⁵ du Québec selon l'échelle suivante :

- Moins de 250 000 \$
- De 250 000 \$ à 499 999 \$
- De 500 000 \$ à 749 999 \$
- De 750 000 \$ à 999 999 \$
- 1 000 000 \$ et plus

Nous analyserons, maintenant, le financement des compagnies de danse selon cette échelle.

La figure 1 montre que 74,32 % des compagnies ont reçu moins de 250 000 \$ en 2008-09. Les pourcentages décroissent au fur et à mesure que les montants de notre échelle augmentent, exception faite de notre dernière catégorie avec 5,41 % pour les entreprises subventionnées à raison de 1 000 000 \$ et plus.

Figure 1: Répartition des subventions en % par catégories en 2008-09 pour les compagnies de danse du Québec



³⁵ Les entreprises qui ont reçu de l'aide financière ponctuelle pour des projets de danse (diffuseurs pluridisciplinaires, diffuseurs spécialisés en danse, associations professionnelles, organismes de soutien) ont été retirées de la liste pour ne conserver que les compagnies de danses.

Évolution de la répartition par catégories des subventions aux organismes de 2004-05 à 2008-09

Comme nous pouvons l'observer au tableau 18, la catégorie moins de 250 000 \$ diminue de 4,71 % entre 2004-05 et 2008-09 alors que la catégorie suivante, 250 000 \$ à 499 999 \$, augmente de 4,93 % pour la même période. L'évolution de la catégorie 500 000 \$ à 749 999 \$ enregistre, quant à elle, un écart négatif de 0,26 %. La catégorie 750 000 \$ à 999 999 \$ subit une diminution de 2,14 % entre l'année 2004-05 et 2008-09. Malgré une hausse de 4,76 % en 2006-07, cette catégorie voit sa part diminuer jusqu'en 2008-09. Quand à la catégorie 1 000 000 \$ et plus, elle voit un accroissement de sa quote-part de 2,18 % entre les années 2004-05 et 2008-09. Le nombre d'organismes de danse subventionnés s'accroît de façon régulière sur toute la période étudiée; il est en effet passé de 62 en 2004-05 à 74 en 2008-09³⁶.

Tableau 18 : Évolution de la répartition en % par catégories des subventions aux compagnies de danse de 2004-05 à 2008-09

Catégories	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	écart 2004 / 2008
moins de 250 000\$	79,03%	80,00%	71,43%	76,81%	74,32%	-4,71%
de 250 000\$ à 499 999\$	11,29%	12,31%	17,46%	13,04%	16,22%	4,93%
de 500 000\$ à 749 999\$	1,61%	1,54%	1,59%	1,45%	1,35%	-0,26%
de 750 000 \$ à 999 999 \$	4,84%	3,08%	4,76%	2,90%	2,70%	-2,14%
1 000 000\$ et plus	3,23%	3,08%	4,76%	5,80%	5,41%	2,18%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	

³⁶ Voir l'annexe F : statistiques sur les compagnies de danse du Québec

Les subventions accordées aux professionnels de la danse du Québec

L'artiste professionnel est défini comme pratiquant un art pour lequel il est rémunéré. Il peut s'agir de création ou d'interprétation d'œuvres de danse. Il doit interpréter ou diffuser des œuvres dans des lieux reconnus par ses pairs.

Portrait de l'ensemble des bailleurs de fonds

Financement public aux professionnels de la danse / Comparaison années 2004-05 et 2008-09

Nous pouvons constater, au tableau 19, pour le CAC et le CALQ, une augmentation des subventions aux professionnels de 83 907 \$ et de 20 547 \$ entre 2004-05 et 2008-09.

Tableau 19: Comparaison années 2004-05 et 2008-09 / montants accordés en \$ aux professionnels / tous les bailleurs de fonds

Organismes gouvernementaux	2004-05	2008-09	écart 2004 / 2008	
CAC	420 000 \$	503 907 \$	83 907 \$	19,98 %
CALQ	374 018 \$	394 565 \$	20 547 \$	5,49 %
Total	794 018 \$	898 472 \$		

Évolution annuelle des programmes des bailleurs de fonds de 2004-05 à 2008-09

Tel que l'on peut le constater dans le tableau 20, les programmes de subventions du CAC aux professionnels de la danse, après avoir subi deux diminutions consécutives en 2005-06 et 2006-07, ont repris leur ascension avec des augmentations de 69 768 \$ en 2007-08 et de 54 489 \$ en 2008-09. Les programmes du CALQ ont subi une diminution de 167 097 \$ en 2008-09 mais demeurent au-dessus du niveau de financement de l'année 2004-05.

Tableau 20: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux professionnels / tous les bailleurs de fonds

Organismes gouvernementaux	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
CAC	420 000 \$	395 850 \$	379 650 \$	449 418 \$	503 907 \$
écart	na	-24 150 \$	-16 200 \$	69 768 \$	54 489 \$
CALQ	374 018 \$	447 644 \$	435 971 \$	561 662 \$	394 565 \$
écart	na	73 626 \$	-11 673 \$	125 691 \$	-167 097 \$
Total	794 018 \$	843 494 \$	815 621 \$	1 011 080 \$	898 472 \$

Les programmes de subventions par bailleur de fonds

Afin de repérer plus facilement les différents programmes dans les tableaux 21, 22 et 23, nous avons inséré des lettres devant chacun d'entre eux. Certains programmes de subventions accordés aux entreprises peuvent se retrouver dans cette section dédiée aux artistes ayant reçu une aide à titre individuel. Ces derniers peuvent être admissibles à certains de ces programmes (l'aide à la tournée nationale, fonds de production d'œuvres de danse à l'écran et programme de collaboration entre les artistes et la communauté).

Conseil des Arts du Canada

Présentation des programmes du CAC

a - Subvention de projets de production en danse

Ce programme vise le soutien à la création et l'exécution d'œuvres de danse de toutes formes (contemporain, classique, folklorique, etc.). Il peut s'agir d'un projet à court terme, d'une durée d'un an, ou d'un projet à long terme, entre deux et quatre ans.

b - Subventions aux professionnels de la danse³⁷

Début de carrière

Un professionnel de la danse est considéré en début de carrière si, en plus de sa formation de base, il possède une certaine expérience professionnelle.

Mi-carrière

Il est considéré comme étant en mi-carrière lorsqu'il a au moins 5 ans d'expérience professionnelle, qu'il est reconnu par ses pairs et qu'il apporte une certaine contribution à son milieu.

c - Subventions aux professionnels de la danse : établis

Pour être un professionnel établi, l'artiste devra posséder 15 années de pratique professionnelle et œuvrer dans le milieu de la danse.

Les programmes subventions aux professionnels de la danse en début carrière, mi-carrière et professionnels établis subventionnent les projets de perfectionnement, de recherche de stage ou de mentorat.

d - Subventions de voyage aux professionnels de la danse

Ce programme soutient financièrement les projets de professionnels qui doivent se rendre à des activités importantes pour le développement de leur pratique artistique ou de leur carrière à l'exception des frais de tournée qui ne sont pas admissibles.

³⁷ À noter que les volets début de carrière et mi-carrière sont regroupés en une seule catégorie dans les tableaux, car ils apparaissent de cette façon dans les rapports annuels du CAC.

e - Subventions de production de projets aux peuples autochtones

Ce programme soutient la création et l'exécution d'œuvres de danse des peuples autochtones. Il peut s'agir d'un projet à court terme, d'une durée d'un an, ou d'un projet à long terme, entre deux et quatre ans.

f - Fonds de production d'œuvres de danse à l'écran

Ce programme finance la création et la diffusion d'œuvres de danse au grand et au petit écran (films ou vidéos). Il se divise en 2 volets : développement et réalisation.

g - Subventions aux artistes professionnels de la danse des peuples autochtones

Les professionnels autochtones peuvent être soutenus financièrement à toutes les étapes de leur cheminement artistique.

h - Aide à la tournée nationale en danse

Ce programme subventionne les tournées à l'intérieur du Canada. Il faut un minimum de trois représentations consécutives dans trois villes ou villages différents.

i - Programme d'aide aux coproductions internationales de danse

Aucune description n'était disponible sur le site du CAC en 2009-10.

j - Programme de collaboration entre les artistes et la communauté

Ce programme soutient les activités permettant un rapprochement entre les membres de la communauté et les artistes professionnels. Il contribue à rehausser la présence des arts dans la vie quotidienne par des projets initiés par des artistes. Les coûts de production, de création et de présentation au public sont admissibles à ce programme.

Financement public du CAC aux professionnels / Comparaison entre les années 2004-05 et 2008-09

Au tableau 21, nous pouvons constater que seulement deux programmes ont augmenté leur financement entre les années 2004-05 et 2008-09. En effet, les montants dédiés aux subventions de projets de production en danse (a) passent de 29 000 \$ à 215 000 \$ pour un écart positif de 186 600 \$ et les subventions de voyage aux professionnels de la danse (d) connaissent une augmentation de 1 107 \$. Plusieurs programmes sont en diminution : les subventions aux professionnels de la danse en début de carrière (b) -18 000 \$, les subventions de production de projets aux peuples autochtones (e) -11 000 \$ ainsi que les subventions aux professionnels établis (c) -9 500 \$. Le fonds de production d'œuvres de danse à l'écran (f) ainsi que les subventions aux artistes professionnels de la danse des peuples autochtones (g) n'ont reçu aucune somme pour des bourses en 2008-09.

Tableau 21: Comparaison années 2004-05 et 2008-09 / montants accordés en \$ aux professionnels/ programmes du CAC

Bourses	2004-05	2008-09	écart 2004-2008
a- Subventions de projets de production en danse	29 000 \$	215 600 \$	186 600 \$
b- Subventions aux professionnels de la danse : début, mi-carrière	206 100 \$	188 000 \$	-18 100 \$
c- Subventions aux professionnels de la danse : établis	79 000 \$	69 500 \$	-9 500 \$
d- Subventions de voyage aux professionnels de la danse	20 200 \$	21 307 \$	1 107 \$
e- Subventions de production de projets aux peuples autochtones	20 500 \$	9 500 \$	-11 000 \$
f- Fonds de production d'œuvres de danse à l'écran	50 000 \$	0 \$	-50 000 \$
g- Subventions aux artistes professionnels de la danse des peuples autochtones	15 200 \$	0 \$	-15 200 \$
Total	420 000 \$	503 907 \$	

Évolution annuelle des programmes du CAC de 2004-05 à 2008-09

Nous pouvons constater, au tableau 22, une augmentation constante des subventions de projets de production en danse (a) de 2004-05 à 2008-09. Les subventions de voyage aux professionnels de la danse (d) après une augmentation constante jusqu'en 2007-08 ont diminué, en 2008-09, pour revenir au niveau de financement de 2004-05. Les subventions aux professionnels de la danse : début et mi-carrière (b) ainsi que les subventions aux professionnels de la danse établis (c) se trouvent, en 2008-09, sous les niveaux de financement de 2004-05, passant de 206 100 \$ à 188 000 \$ dans le premier cas et de 79 000 \$ à 69 500 \$ dans le second cas. Certains programmes sont de nature ponctuelle; il n'y a donc pas lieu d'analyser leur évolution. Il s'agit du fonds de production d'œuvres de danse à l'écran (f) pour lequel il n'a été accordé aucune subvention depuis 2007-08, les subventions aux artistes professionnels de la danse des peuples autochtones (g), l'aide à la tournée nationale en danse (h), le programme d'aide aux coproductions internationales de danse (i) et le programme de collaboration entre les artistes et la communauté (j).

Tableau 22: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux professionnels / programmes du CAC

Bourses		2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
a-	Subventions de projets de production en danse	29 000 \$	30 000 \$	108 000 \$	153 000 \$	215 600 \$
	écart	na	1 000 \$	78 000 \$	45 000 \$	62 600 \$
b-	Subventions aux professionnels de la danse : début, mi-carrière	206 100 \$	167 000 \$	167 000 \$	122 000 \$	188 000 \$
	écart	na	-39 100 \$	0 \$	-45 000 \$	66 000 \$
c-	Subventions aux professionnels de la danse : établis	79 000 \$	59 000 \$	25 000 \$	92 000 \$	69 500 \$
	écart	na	-20 000 \$	-34 000 \$	67 000 \$	-22 500 \$
d-	Subventions de voyage aux professionnels de la danse	20 200 \$	29 200 \$	30 650 \$	37 418 \$	21 307 \$
	écart	na	9 000 \$	1 450 \$	6 768 \$	-16 111 \$
e-	Subventions de production de projets aux peuples autochtones	20 500 \$	64 000 \$	24 000 \$	0 \$	9 500 \$
	écart	na	43 500 \$	-40 000 \$	-24 000 \$	9 500 \$
f-	Fonds de production d'œuvres de danse à l'écran	50 000 \$	46 650 \$	5 000 \$	0 \$	0 \$
	écart	na	-3 350 \$	-41 650 \$	-5 000 \$	0 \$
g-	Subventions aux artistes professionnels de la danse des peuples autochtones	15 200 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
	écart	na	-15 200 \$	0 \$	0 \$	0 \$
h-	Aide à la tournée nationale en danse	0 \$	0 \$	20 000 \$	0 \$	0 \$
	écart	na	0 \$	20 000 \$	-20 000 \$	0 \$
i-	Programme d'aide aux coproductions internationales de danse	0 \$	0 \$	0 \$	30 000 \$	0 \$
	écart	na	0 \$	0 \$	30 000 \$	-30 000 \$
j-	Programme de collaboration entre les artistes et la communauté	0 \$	0 \$	0 \$	15 000 \$	0 \$
	écart	na	0 \$	0 \$	15 000 \$	-15 000 \$
Total		420 000 \$	395 850 \$	379 650 \$	449 418 \$	503 907 \$

Répartition de l'enveloppe budgétaire du CAC de 2004-05 à 2008-09

Le tableau 23 montre la répartition des bourses accordées aux artistes en danse. En 2008-09, la plus grande part de l'enveloppe budgétaire va aux subventions de projets de production (a) avec 42,79 %. Le CAC finance davantage les professionnels de la danse au début de leur carrière (b) puisqu'il leur consacre 37,31 % comparativement aux professionnels établis (c) qui reçoivent 13,79 % du total des subventions. Le reste de l'enveloppe est partagée entre les subventions de voyage aux professionnels de la danse (d) avec 4,23 % et les subventions de production de projets aux peuples autochtones (e) avec 1,89 %.

En ce qui a trait à l'évolution de la répartition de l'enveloppe budgétaire, les subventions accordées aux professionnels de la danse en début et mi-carrière (b) ainsi que celles accordées aux professionnels établis (c), les subventions de voyage aux professionnels de la danse (d), les subventions de production de projets aux peuples autochtones (e), le fonds de production d'œuvres de danse à l'écran (f) et les subventions aux artistes professionnels de la danse des peuples autochtones (g) sont tous en diminution par rapport aux subventions de projets de production en danse (a), dont la part augmente significativement tous les ans. Alors qu'en 2004-05, les subventions aux professionnels de la danse en début et mi-carrière (b) avaient la plus grosse part de l'enveloppe budgétaire soit 49,07 %, ce sont les subventions de projets de production en danse (a) qui tendent à occuper cette place en 2008-09 avec 42,79 %.

Tableau 23 : Évolution de la répartition de l'enveloppe budgétaire du CAC aux professionnels de 2004-05 à 2008-09 en %

Bourses	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	écart 2004-2008
a- Subventions de projets de production en danse	6,90 %	7,58 %	28,45 %	34,04 %	42,79 %	35,88 %
b- Subventions aux professionnels de la danse : début, mi-carrière	49,07 %	42,19 %	43,99 %	27,15 %	37,31 %	-11,76 %
c- Subventions aux professionnels de la danse : établis	18,81 %	14,90 %	6,59 %	20,47 %	13,79 %	-5,02 %
d- Subventions de voyage aux professionnels de la danse	4,81 %	7,38 %	8,07 %	8,33 %	4,23 %	-0,58 %
e- Subventions de production de projets aux peuples autochtones	4,88 %	16,17 %	6,32 %	0 %	1,89 %	-2,99 %
f- Fonds de production d'œuvres de danse à l'écran	11,90 %	11,78 %	1,32 %	0 %	0 %	-11,90 %
g- Subventions aux artistes professionnels de la danse des peuples autochtones	3,62 %	0 %	0 %	0 %	0 %	-3,62 %
h- Aide à la tournée nationale en danse	0 %	0 %	5,27 %	0 %	0 %	0 %
i- Programme d'aide aux coproductions internationales de danse	0 %	0 %	0 %	6,68 %	0 %	0 %
j- Programme de collaboration entre les artistes et la communauté	0 %	0 %	0 %	3,34 %	0 %	0 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	

Conseil des arts et des lettres du Québec

Afin de repérer plus facilement les différents programmes dans les tableaux 24, 25 et 26, nous avons inséré des lettres devant chacun d'entre eux.

Présentation des programmes du CALQ

a- Bourses de type A (bourses de développement)³⁸

Cette bourse s'adresse aux artistes possédant plus de deux années de pratique artistique au Québec ou à l'étranger. Ce programme se divise en trois volets :

Volet recherche et création

Ce programme vise à soutenir financièrement les projets de recherche et de création d'œuvres de danse qui favoriseront la démarche artistique des artistes. Il peut s'agir de création de chorégraphies, conception de costume et d'éclairage, exploration de domaines connexes à la danse comme les nouvelles technologies.

Volet déplacement

Ces bourses sont offertes aux danseurs pour le rayonnement de leur carrière en leur permettant d'assister aux événements culturels reliés à la pratique de leur art.

Volet perfectionnement

Ces bourses sont offertes aux artistes dans le but de défrayer les coûts inhérents à la participation à des stages de perfectionnement, l'enrichissement des connaissances visant une plus grande maîtrise de leur art.

b- Bourses de type B (bourses de la relève)

Ce programme s'adresse aux artistes possédant un maximum de cinq années de pratique artistique. Il vise à faciliter le démarrage de la carrière, l'intégration des jeunes artistes au milieu professionnel. Il soutient les projets permettant aux jeunes danseurs de prendre de l'expérience. Ce programme se divise en trois volets :

Volet recherche et création

Ce volet soutient la création d'œuvres de danse, la recherche et la diffusion.

Volet déplacement

Ce volet soutient le déplacement pour des activités permettant le développement de la carrière de l'artiste comme les auditions, les projets de résidence, les invitations à des événements artistiques à l'intérieur ou à l'extérieur du Québec.

Volet perfectionnement

Ce volet soutient les activités de perfectionnement comme le mentorat auprès d'un artiste professionnel, les stages dans des ateliers spécialisés au sein d'organismes reconnus, et les stages d'interprétation dans les compagnies de danse établies au Québec.

³⁸ Il y a eu un changement d'appellation pour les bourses de type A et B. En 2009, elle porte respectivement le nom de bourse de développement et bourse de la relève.

c- Autres subventions

Cette catégorie comprend les subventions suivantes : bourses de carrière et prix du conseil, programmes de bourses pour les artistes et les écrivains de la relève, subventions spéciales aux organismes, ententes régionales, ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence.

d- Studios et ateliers-résidences

Des studios sont mis à la disposition des artistes au Québec et à l'étranger dans une quinzaine de pays afin de permettre aux artistes de profiter des ressources de milieux artistiques importants et d'assurer la réciprocité des échanges culturels internationaux.

Financement public du CALQ / Comparaison entre les années 2004-05 et 2008-09

Comme nous pouvons le constater au tableau 24, les bourses de type A (a) et B (b) ont subi des diminutions de 11 294 \$ et 41 310 \$. Les autres subventions (c) ont connu une augmentation de 67 151 \$. Le programme studio et ateliers-résidences (d) n'a obtenu aucun financement en 2004-05.

Tableau 24 : Comparaison années 2004-05 et 2008-09 / montants accordés en \$ aux professionnels / programmes du CALQ

Bourses	2004-05	2008-09	écart 2004 / 2008
a- Bourses de type A	179 588 \$	168 294 \$	-11 294 \$
b- Bourses de type B	189 430 \$	148 120 \$	-41 310 \$
c- Autres subventions	5 000 \$	72 151 \$	67 151 \$
d- Studios et ateliers-résidences	0 \$	6 000 \$	6 000 \$
Total	374 018 \$	394 565 \$	

Évolution annuelle des programmes du CALQ de 2004-05 à 2008-09

Nous pouvons voir, au tableau 25, que les bourses de type A (a) et B (b) ont toutes deux subi des baisses en 2006-07 et en 2008-09. Le programme autres subventions (c) a connu une croissance constante jusqu'en 2007-08 puis une diminution de 69 851 \$, la plus forte, en 2008-09. Le programme studio et ateliers-résidences (d), après une baisse notable en 2007-08, a augmenté le montant de ses subventions de 100 % l'année suivante sans toutefois revenir au niveau de financement de la période 2005-06.

Tableau 25: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux professionnels / programmes du CALQ

Bourses	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
a- Bourses de type A	179 588 \$	220 783 \$	206 766 \$	226 560 \$	168 294 \$
écart	na	41 195 \$	-14 017 \$	19 794 \$	-58 266 \$
b- Bourses de type B	189 430 \$	190 880 \$	175 414 \$	190 100 \$	148 120 \$
écart	na	1 450 \$	-15 466 \$	14 686 \$	-41 980 \$
c- Autres subventions	5 000 \$	20 981 \$	38 791 \$	142 002 \$	72 151 \$
écart	na	15 981 \$	17 810 \$	103 211 \$	-69 851 \$
d- Studios et ateliers-résidences	0 \$	15 000 \$	15 000 \$	3 000 \$	6 000 \$
écart	na	15 000 \$	0 \$	-12 000 \$	3 000 \$
Total	374 018 \$	447 644 \$	435 971 \$	561 662 \$	394 565 \$

Répartition de l'enveloppe budgétaire du CALQ de 2004-05 à 2008-09

Comme on peut le voir au tableau 26, les bourses de type A (a) représentent, en 2008-09, 42,65 % de l'enveloppe budgétaire alors que les bourses de type B (b) représentent 37,54 % de cette même enveloppe. Les autres subventions (c) cumulent 18,29 % et le programme studios et ateliers-résidences (d) reçoit 1,52 % de l'enveloppe budgétaire consacrée aux professionnels.

Nous pouvons remarquer que les bourses de type A (a) ont diminué leur part de subventions, passant de 48,02 % en 2004-05 à 42,65 % en 2008-09. Il en est de même pour les bourses de type B (b) qui sont passées de 50,65 % à 37,54 % pour les mêmes années. Le programme autres subventions (c) est passé de 1,34 % à 18,29 % entre 2004-05 et 2008-09, alors que le programme Studio et ateliers-résidences (d) a diminué sa quote-part, passant de 3,35 % en 2005-06 à 1,52 % en 2008-09.

Tableau 26: Évolution de la répartition de l'enveloppe budgétaire du CALQ de 2004-05 à 2008-09 en %

Bourses	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	écart 2004-2008
a- Bourses de type A	48,02 %	49,32 %	47,43 %	40,34 %	42,65 %	-5,36 %
b- Bourses de type B	50,65 %	42,64 %	40,24 %	33,85 %	37,54 %	-13,11 %
c- Autres subventions	1,34 %	4,69 %	8,90 %	25,28 %	18,29 %	16,95 %
d- Studios et ateliers-résidences	0,00 %	3,35 %	3,44 %	0,53 %	1,52 %	1,52 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	

*Bourse de type A**Évolution annuelle des volets des bourses de type A du CALQ de 2004-05 à 2008-09*

Le tableau 27 montre que le volet « recherche et création » a diminué de 21 030 \$ en 2008-09 par rapport à 2004-05, passant de 159 530 \$ à 138 500 \$. Le volet déplacement a subi une forte hausse passant de 8 608 \$ à 24 294 \$ et le volet perfectionnement a diminué sensiblement pendant la même période, passant de 11 450 \$ à 5 500 \$.

Tableau 27: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / volets des bourses de type A en \$

Bourses	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	écart 2004-2008
Recherche et création	159 530 \$	191 930 \$	165 265 \$	198 000 \$	138 500 \$	-21 030 \$
écart	na	32 400 \$	-26 665 \$	32 735 \$	-59 500 \$	
Déplacement	8 608 \$	26 078 \$	19 771 \$	9 560 \$	24 294 \$	15 686 \$
écart	na	17 470 \$	-6 307 \$	-10 211 \$	14 734 \$	
Perfectionnement	11 450 \$	2 775 \$	21 730 \$	19 000 \$	5 500 \$	-5 950 \$
écart	na	-8 675 \$	18 955 \$	-2 730 \$	-13 500 \$	
Total	179 588 \$	220 783 \$	206 766 \$	226 560 \$	168 294 \$	

Répartition de l'enveloppe budgétaire des volets des bourses de type A de 2004-05 à 2008-09

Au tableau 28, nous constatons qu'en 2008-09, le volet recherche et création a reçu la plus grande part de l'enveloppe avec 82,30 % en 2008-09, suivi du volet déplacement avec 14,44 % et du volet perfectionnement avec 3,27 %. Dans la dernière colonne du tableau, nous notons un écart positif pour les subventions accordées au volet déplacement de 9,64 %, des écarts négatifs de 6,53 % pour le volet recherche et la création et de 3,11 % pour le volet perfectionnement.

Tableau 28: Évolution de la répartition des subventions pour les volets des bourses de type A en %

Bourses	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	écart 2004-2008
Recherche et création	88,83 %	86,93 %	79,93 %	87,39 %	82,30 %	-6,53 %
Déplacement	4,79 %	11,81 %	9,56 %	4,22 %	14,44 %	9,64 %
Perfectionnement	6,38 %	1,26 %	10,51 %	8,39 %	3,27 %	-3,11 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	

Bourse de type B**Évolution annuelle des volets des bourses de type B du CALQ de 2004-05 à 2008-09**

Comme nous pouvons le constater au tableau 29, le volet recherche et création a diminué depuis 2004-05, passant de 158 890 \$ à 111 240 \$ en 2008-09, creusant un écart de -47 650 \$. Les volets déplacement et perfectionnement demeurent au-dessus des niveaux de la période 2004-05 avec des augmentations respectives de 2 710 \$ et 3 630 \$.

Tableau 29: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / volets des bourses de type B en \$

Bourses	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	écart 2004-2008
Recherche et création	158 890 \$	149 520 \$	135 550 \$	139 600 \$	111 240 \$	-47 650 \$
écart	na	-9 370 \$	-13 970 \$	4 050 \$	-28 360 \$	
Déplacement	9 410 \$	4 880 \$	12 300 \$	13 100 \$	12 120 \$	2 710 \$
écart	na	-4 530 \$	7 420 \$	800 \$	-980 \$	
Perfectionnement	21 130 \$	36 480 \$	27 564 \$	37 400 \$	24 760 \$	3 630 \$
écart	na	15 350 \$	-8 916 \$	9 836 \$	-12 640 \$	
Total	189 430 \$	190 880 \$	175 414 \$	190 100 \$	148 120 \$	

Répartition de l'enveloppe budgétaire des volets des bourses de type B de 2004-05 à 2008-09

Comme nous le montre le tableau 30, en 2008-09, la plus grande part de l'enveloppe budgétaire des bourses de type B est allouée au volet recherche et création avec 75,10 %, suivi du volet perfectionnement avec 16,72 % et du volet déplacement avec 8,18 %.

Tableau 30: Évolution de la répartition des subventions pour les volets des bourses de type B en %

Bourses	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	écart 2004-2008
Recherche et création	83,88 %	78,33 %	77,27 %	73,44 %	75,10 %	-8,78 %
Déplacement	4,97 %	2,56 %	7,01 %	6,89 %	8,18 %	3,22 %
Perfectionnement	11,15 %	19,11 %	15,71 %	19,67 %	16,72 %	5,56 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	

Échelle des subventions accordées aux professionnels de la danse en 2008-09

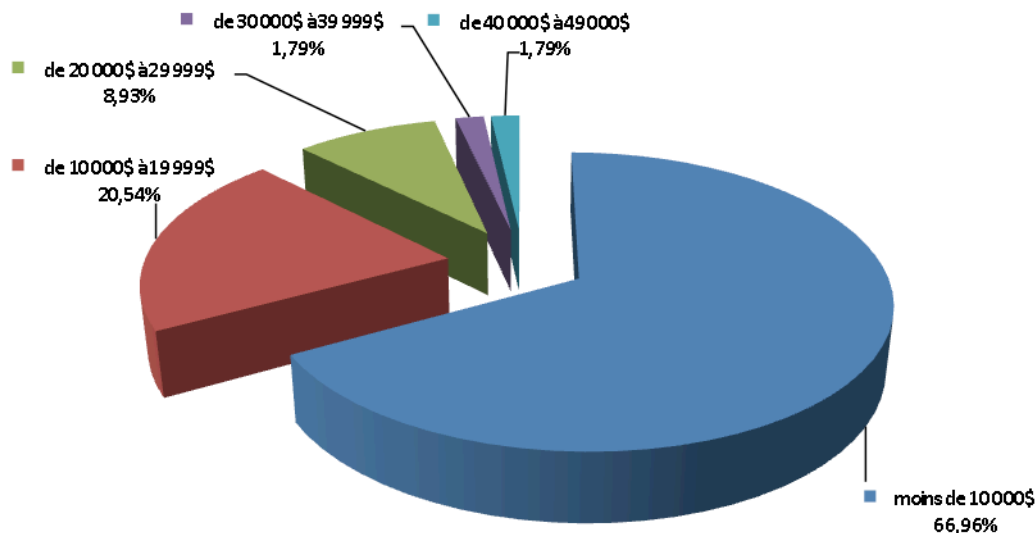
Nous avons regroupé les montants accordés par l'ensemble des bailleurs de fonds aux professionnels de la danse du Québec selon l'échelle suivante :

- Moins de 10 000 \$
- De 10 000 \$ à 19 999 \$
- De 20 000 \$ à 29 999 \$
- De 30 000 \$ à 39 999 \$
- De 40 000 \$ à 49 999 \$
- De 50 000 \$ à 59 999 \$
- 60 000 \$ et plus

Nous analyserons, maintenant, le financement des professionnels de la danse selon cette échelle.

La figure 2 montre que plus des deux tiers des professionnels de la danse ont reçu moins de 10 000 \$ en 2008-09 pour subventionner leurs projets de carrière. Quant à la deuxième catégorie, 20,54 % des artistes ont reçu entre 10 000 \$ à 19 999 \$. En ce qui concerne les professionnels recevant entre 20 000 \$ et 29 999 \$, ils sont dans une proportion de 8,93 %. Les catégories se situant entre 30 000 \$ et 50 000 \$ regroupent les professionnels les plus subventionnés avec 3,58 %. On ne retrouve aucun artiste ayant reçu des montants supérieurs à 50 000 \$ pour cette année.

Figure 2 : Répartition des subventions en % par catégories en 2008-09 pour les professionnels de la danse du Québec



Évolution de la répartition par catégories des subventions aux professionnels de 2004-05 à 2008-09

Au tableau 31, nous remarquons une augmentation de 9,98 % dans la catégorie des professionnels recevant moins de 10 000 \$ entre les années 2004-05 et 2008-09, alors que dans la catégorie suivante, les subventions se situant entre 10 000 \$ à 19 999 \$, nous notons un recul de 7,37 % durant cette même période. Pour toutes les années de l'étude, la plus grande proportion des artistes se retrouvent dans les deux premières catégories : moins de 10 000 \$ et de 10 000 \$ à 19 999 \$. En ce qui concerne le nombre d'artistes subventionnés³⁹, il augmente de façon croissante. On en compte 86 en 2004-05 et 112 en 2008-09 pour une augmentation de 26 professionnels durant les cinq années de l'étude.

Tableau 31 : Évolution de la répartition des subventions par catégories de 2004-05 à 2008-09 pour les professionnels en %

Catégories	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09	écart 2004 / 2008
moins de 10 000\$	56,98%	65,96%	57,95%	64,41%	66,96%	9,98%
de 10 000\$ à 19 999\$	27,91%	24,47%	29,55%	28,81%	20,54%	-7,37%
de 20 000\$ à 29 999\$	10,47%	5,32%	10,23%	3,39%	8,93%	-1,54%
de 30 000\$ à 39 999\$	3,49%	1,06%	1,14%	0,85%	1,79%	-1,70%
de 40 000\$ à 49 000\$	0,00%	2,13%	1,14%	0,85%	1,79%	1,79%
de 50 000\$ à 59 000\$	1,16%	0,00%	0,00%	1,69%	0,00%	-1,16%
de 60 000\$ et plus	0,00%	1,06%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	

³⁹ Voir annexe G / statistiques / professionnels de la danse

Annexe A : Statistiques / Conseil des arts et des lettres du Québec

Organismes de danse du Québec

Tableau 32 : Statistiques / organismes de danse du Québec -programmes du CALQ-

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Subventions au fonctionnement	5 279 947 \$	5 464 894 \$	5 065 635 \$	5 271 902 \$	5 439 397 \$
Moyenne	229 563 \$	202 403 \$	194 832 \$	202 765 \$	159 982 \$
Maximum	1 675 000 \$	1 775 000 \$	1 675 000 \$	1 675 000 \$	1 675 000 \$
Minimum	42 500 \$	42 500 \$	25 083 \$	40 000 \$	20 000 \$
Nombre	23	27	26	26	34
Diffuseurs spécialisés	970 372 \$	1 016 125 \$	1 129 323 \$	1 182 672 \$	1 272 612 \$
Moyenne	138 625 \$	145 161 \$	102 666 \$	131 408 \$	181 802 \$
Maximum	431 500 \$	431 500 \$	431 500 \$	431 500 \$	466 982 \$
Minimum	15 000 \$	25 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Nombre	7	7	11	9	7
Diffusion hors Québec	723 045 \$	747 322 \$	938 410 \$	1 457 430 \$	1 212 685 \$
Moyenne	34 431 \$	33 969 \$	46 921 \$	47 014 \$	50 529 \$
Maximum	135 000 \$	160 000 \$	200 000 \$	289 620 \$	230 000 \$
Minimum	2 000 \$	1 500 \$	6 895 \$	967 \$	1 715 \$
Nombre	21	22	20	31	24
Associations professionnelles	438 675 \$	465 875 \$	817 728 \$	651 875 \$	810 375 \$
Moyenne	109 669 \$	116 469 \$	204 432 \$	162 969 \$	202 594 \$
Maximum	230 375 \$	230 375 \$	353 853 \$	271 875 \$	285 375 \$
Minimum	32 000 \$	32 000 \$	88 500 \$	100 000 \$	115 000 \$
Nombre	4	4	4	4	4
Événements nationaux et internationaux	107 129 \$	0 \$	0 \$	0 \$	579 250 \$
Moyenne	107 129 \$	0 \$	0 \$	0 \$	193 083 \$
Maximum	107 129 \$	0 \$	0 \$	0 \$	429 250 \$
Minimum	107 129 \$	0 \$	0 \$	0 \$	75 000 \$
Nombre	1	0	0	0	3
Placement Culture	0 \$	0 \$	920 000 \$	128 500 \$	494 500 \$
Moyenne	0 \$	0 \$	131 429 \$	32 125 \$	72 786 \$
Maximum	0 \$	0 \$	250 000 \$	100 000 \$	250 000 \$
Minimum	0 \$	0 \$	20 000 \$	4 500 \$	2 500 \$
Nombre	0	0	7	4	6
Projets de production⁴⁰	561 502 \$	302 000 \$	313 335 \$	347 679 \$	277 417 \$
Moyenne	31 195 \$	27 455 \$	24 103 \$	20 452 \$	16 319 \$
Maximum	65 002 \$	53 000 \$	55 000 \$	45 000 \$	38 500 \$

⁴⁰ Les statistiques pour ce programme regroupent les individus et les compagnies

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Minimum	10 000 \$	10 000 \$	3 500 \$	7 000 \$	1 500 \$
Nombre	18	11	13	17	17
Accueil de spectacles étrangers au Québec	135 601 \$	296 839 \$	268 634 \$	258 306 \$	269 907 \$
Moyenne	27 120 \$	59 368 \$	89 545 \$	64 577 \$	67 477 \$
Maximum	91 024 \$	198 990 \$	145 390 \$	184 705 \$	184 350 \$
Minimum	3 990 \$	15 014 \$	45 168 \$	12 054 \$	11 200 \$
Nombre	5	5	3	4	4
Circulation de spectacles au Québec	141 401 \$	151 450 \$	159 677 \$	214 624 \$	202 550 \$
Moyenne	15 711 \$	15 145 \$	13 306 \$	23 847 \$	14 468 \$
Maximum	26 800 \$	40 100 \$	43 400 \$	50 000 \$	46 590 \$
Minimum	3 000 \$	1 695 \$	365 \$	4 688 \$	1 700 \$
Nombre	9	10	12	9	14
Autres subventions du CALQ	11 057 \$	38 125 \$	185 411 \$	279 443 \$	13 500 \$
Moyenne	3 686 \$	7 625 \$	10 907 \$	25 404 \$	4 500 \$
Maximum	7 500 \$	25 000 \$	51 774 \$	120 000 \$	8 000 \$
Minimum	1 557 \$	1 875 \$	788 \$	1 360 \$	2 000 \$
Nombre	3	5	17	11	3

Tableau 33: Statistiques / organismes de danse du Québec / Diffuseurs spécialisés – CALQ -

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Soutien à la programmation	955 372 \$	965 972 \$	1 019 872 \$	1 070 672 \$	1 257 130 \$
Moyenne	159 229 \$	193 194 \$	169 979 \$	178 445 \$	209 522 \$
Maximum	431 500 \$	431 500 \$	431 500 \$	431 500 \$	461 500 \$
Minimum	15 000 \$	28 342 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Nombre	6	5	6	6	6
Soutien aux manifestations consacrées à une discipline	15 000 \$	50 153 \$	45 153 \$	80 000 \$	10 000 \$
Moyenne	15 000 \$	25 077 \$	22 577 \$	40 000 \$	10 000 \$
Maximum	15 000 \$	25 153 \$	25 153 \$	50 000 \$	10 000 \$
Minimum	15 000 \$	25 000 \$	20 000 \$	30 000 \$	10 000 \$
Nombre	1	2	2	2	1
Soutien à des projets structurants en diffusion spécialisée	0 \$	0 \$	64 298 \$	32 000 \$	5 482 \$
Moyenne	0 \$	0 \$	21 433 \$	32 000 \$	5 482 \$
Maximum	0 \$	0 \$	47 395 \$	32 000 \$	5 482 \$
Minimum	0 \$	0 \$	7 300 \$	32 000 \$	5 482 \$
Nombre	0	0	3	1	1

Tableau 34: Statistiques / organismes de danse du Québec / Diffusion hors Québec – CALQ -

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Soutien à des projets ponctuels de développement de marchés	286 680 \$	53 772 \$	16 981 \$	47 988 \$	31 665 \$
Moyenne	20 477 \$	2 987 \$	5 660 \$	2 666 \$	3 958 \$
Maximum	135 000 \$	16 000 \$	8 116 \$	8 680 \$	6 800 \$
Minimum	1 360 \$	980 \$	1 970 \$	388 \$	750 \$
Nombre	14	18	3	18	8
Soutien à des projets ponctuels de tournée hors Québec	432 365 \$	533 550 \$	721 429 \$	1 244 442 \$	951 020 \$
Moyenne	30 883 \$	38 111 \$	42 437 \$	49 778 \$	45 287 \$
Maximum	131 000 \$	140 500 \$	191 000 \$	289 620 \$	156 000 \$
Minimum	3 400 \$	1 350 \$	8 055 \$	967 \$	3 500 \$
Nombre	14	14	17	25	21
Soutien au développement hors Québec des organismes	4 000 \$	160 000 \$	200 000 \$	165 000 \$	230 000 \$
Moyenne	2 000 \$	160 000 \$	200 000 \$	165 000 \$	230 000 \$
Maximum	2 000 \$	160 000 \$	200 000 \$	165 000 \$	230 000 \$
Minimum	2 000 \$	160 000 \$	200 000 \$	165 000 \$	230 000 \$
Nombre	2	1	1	1	1

Professionnels de la danse du Québec

Tableau 35 : Statistiques / professionnels de la danse du Québec – programmes du CALQ -

Bourses	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Bourse de type A / Recherche et création	159 530 \$	191 930 \$	165 265 \$	198 000 \$	138 500 \$
Moyenne	13 294 \$	15 994 \$	13 772 \$	14 143 \$	17 313 \$
Maximum	20 000 \$	25 000 \$	20 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Minimum	4 000 \$	9 000 \$	7 250 \$	7 500 \$	10 000 \$
Nombre	12	12	12	14	8
Bourse de type A / Déplacement	8 608 \$	26 078 \$	19 771 \$	9 560 \$	24 294 \$
Moyenne	1 435 \$	1 863 \$	2 197 \$	1 593 \$	1 157 \$
Maximum	2 500 \$	4 500 \$	5 000 \$	2 880 \$	3 500 \$
Minimum	500 \$	300 \$	750 \$	250 \$	400 \$
Nombre	6	14	9	6	21
Bourse de type A / Perfectionnement	11 450 \$	2 775 \$	21 730 \$	19 000 \$	5 500 \$
Moyenne	2 863 \$	1 388 \$	7 243 \$	6 333 \$	5 500 \$
Maximum	3 770 \$	2 000 \$	8 000 \$	8 000 \$	5 500 \$
Minimum	2 000 \$	775 \$	5 730 \$	5 000 \$	5 500 \$
Nombre	4	2	3	3	1

Bourses	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Bourse de type B / Recherche et création	158 890 \$	149 520 \$	135 550 \$	139 600 \$	111 240 \$
Moyenne	12 222 \$	8 795 \$	13 555 \$	13 960 \$	11 124 \$
Maximum	20 000 \$	18 300 \$	19 000 \$	19 300 \$	17 000 \$
Minimum	7 000 \$	2 745 \$	5 000 \$	8 800 \$	6 000 \$
Nombre	13	17	10	10	10
Bourse de type B / Déplacement	9 410 \$	4 880 \$	12 300 \$	13 100 \$	12 120 \$
Moyenne	941 \$	1 220 \$	2 050 \$	1 456 \$	1 212 \$
Maximum	2 000 \$	1 480 \$	2 500 \$	2 000 \$	1 957 \$
Minimum	500 \$	1 000 \$	1 800 \$	1 000 \$	500 \$
Nombre	10	4	6	9	10
Bourse de type B / Perfectionnement	21 130 \$	36 480 \$	27 564 \$	37 400 \$	24 760 \$
Moyenne	4 226 \$	5 211 \$	4 594 \$	6 233 \$	2 251 \$
Maximum	8 750 \$	7 350 \$	6 564 \$	8 000 \$	4 000 \$
Minimum	2 005 \$	1 600 \$	1 000 \$	5 000 \$	880 \$
Nombre	5	7	6	6	11
Studios et ateliers-résidences	0 \$	15 000 \$	15 000 \$	3 000 \$	6 000 \$
Moyenne	0 \$	15 000 \$	15 000 \$	3 000 \$	6 000 \$
Maximum	0 \$	15 000 \$	15 000 \$	3 000 \$	6 000 \$
Minimum	0 \$	15 000 \$	15 000 \$	3 000 \$	6 000 \$
Nombre	0	1	1	1	1
Autres subventions du CALQ	5 000 \$	20 981 \$	38 791 \$	142 002 \$	72 151 \$
Moyenne	2 500 \$	4 196 \$	6 465 \$	7 474 \$	5 550 \$
Maximum	2 500 \$	7 500 \$	20 000 \$	15 000 \$	12 000 \$
Minimum	2 500 \$	2 500 \$	1 968 \$	1 563 \$	2 500 \$
Nombre	2	5	6	19	13

Annexe B : Statistiques / Conseil des Arts du Canada

Organismes de danse du Québec

Tableau 36: statistiques / organismes de danse du Québec – programmes du CAC-

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Création/production en danse	3 561 000 \$	3 384 000 \$	3 521 000 \$	3 602 000 \$	4 392 000 \$
Moyenne	136 962 \$	130 154 \$	130 407 \$	128 643 \$	162 667 \$
Maximum	1 092 000 \$	1 092 000 \$	1 092 000 \$	1 092 000 \$	1 200 000 \$
Minimum	30 000 \$	30 000 \$	33 000 \$	30 000 \$	35 000 \$
Nombre	26	26	27	28	27
Aide à la tournée internationale en danse	0 \$	0 \$	0 \$	108 750 \$	428 500 \$
Moyenne	0 \$	0 \$	0 \$	15 536 \$	28 567 \$
Maximum	0 \$	0 \$	0 \$	43 000 \$	74 000 \$
Minimum	0 \$	0 \$	0 \$	3 000 \$	4 500 \$
Nombre	0	0	0	7	15
Services de soutien au milieu de la danse	241 000 \$	238 700 \$	230 300 \$	472 000 \$	241 600 \$
Moyenne	40 167 \$	34 100 \$	32 900 \$	78 667 \$	60 400 \$
Maximum	86 000 \$	94 000 \$	86 000 \$	270 000 \$	108 000 \$
Minimum	4 000 \$	3 000 \$	3 400 \$	3 000 \$	3 600 \$
Nombre	6	7	7	6	4
Aide à la tournée nationale en danse	165 700 \$	190 378 \$	388 684 \$	373 769 \$	220 000 \$
Moyenne	18 411 \$	21 153 \$	29 899 \$	31 147 \$	27 500 \$
Maximum	31 500 \$	72 500 \$	152 000 \$	58 000 \$	64 000 \$
Minimum	7 000 \$	8 380 \$	5 000 \$	769 \$	7 500 \$
Nombre	9	9	13	12	8
Subventions de projets de production en danse	207 000 \$	183 000 \$	121 000 \$	249 000 \$	180 000 \$
Moyenne	18 818 \$	36 600 \$	20 167 \$	27 667 \$	25 714 \$
Maximum	25 000 \$	90 000 \$	35 000 \$	45 000 \$	30 000 \$
Minimum	5 000 \$	15 000 \$	9 000 \$	11 000 \$	20 000 \$
Nombre	11	5	6	9	7
Aide aux collaborations de créations régionales, nationales et internationales	0 \$	123 200 \$	150 000 \$	182 000 \$	149 000 \$
Moyenne	0 \$	17 600 \$	18 750 \$	22 750 \$	21 286 \$
Maximum	0 \$	25 500 \$	25 000 \$	45 000 \$	38 000 \$
Minimum	0 \$	10 000 \$	10 000 \$	13 000 \$	12 000 \$
Nombre	0	7	8	8	7

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
La Brigade volante I	89 950 \$	80 187 \$	79 320 \$	80 210 \$	112 610 \$
Moyenne	4 997 \$	5 346 \$	5 666 \$	7 292 \$	6 624 \$
Maximum	11 850 \$	10 000 \$	10 000 \$	14 250 \$	18 000 \$
Minimum	1 600 \$	2 700 \$	1 000 \$	2 800 \$	2 000 \$
Nombre	18	15	14	11	17
Programme d'aide aux coproductions internationales de danse	167 600 \$	90 000 \$	148 700 \$	131 000 \$	100 000 \$
Moyenne	18 622 \$	30 000 \$	24 783 \$	26 200 \$	25 000 \$
Maximum	40 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
Minimum	5 000 \$	30 000 \$	15 000 \$	16 000 \$	20 000 \$
Nombre	9	3	6	5	4
Programme d'aide aux diffuseurs en danse : aide pluriannuelle, annuelle et projets	0 \$	5 000 \$	0 \$	0 \$	98 000 \$
Moyenne	0 \$	5 000 \$	0 \$	0 \$	32 667 \$
Maximum	0 \$	5 000 \$	0 \$	0 \$	50 000 \$
Minimum	0 \$	5 000 \$	0 \$	0 \$	23 000 \$
Nombre	0	1	0	0	3
Programme de visites d'artistes étrangers	0 \$	0 \$	4 400 \$	0 \$	69 000 \$
Moyenne	0 \$	0 \$	1 467 \$	0 \$	34 500 \$
Maximum	0 \$	0 \$	2 500 \$	0 \$	67 000 \$
Minimum	0 \$	0 \$	600 \$	0 \$	2 000 \$
Nombre	0	0	3	0	2
Fonds de production d'œuvres de danse à l'écran	0 \$	10 000 \$	27 000 \$	117 000 \$	50 000 \$
Moyenne	0 \$	5 000 \$	13 500 \$	29 250 \$	50 000 \$
Maximum	0 \$	5 000 \$	22 000 \$	47 000 \$	50 000 \$
Minimum	0 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	50 000 \$
Nombre	0	2	2	4	1
Aide annuelle et subventions de production de projets aux peuples autochtones	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	45 000 \$
Moyenne	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	45 000 \$
Maximum	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	45 000 \$
Minimum	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	45 000 \$
Nombre	0	0	0	0	1
Programme de collaboration entre les artistes et la communauté	0 \$	0 \$	0 \$	45 000 \$	18 000 \$
Moyenne	0 \$	0 \$	0 \$	45 000 \$	18 000 \$
Maximum	0 \$	0 \$	0 \$	45 000 \$	18 000 \$
Minimum	0 \$	0 \$	0 \$	45 000 \$	18 000 \$
Nombre	0	0	0	1	1

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
La Brigade volante II	10 395 \$	232 508 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Moyenne	10 395 \$	25 834 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Maximum	10 395 \$	59 475 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Minimum	10 395 \$	11 250 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Nombre	1	9	0	0	0
Programme d'aide aux diffuseurs pour l'établissement de partenariats de création	138 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Moyenne	19 714 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Maximum	30 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Minimum	10 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Nombre	7	0	0	0	0
Aide aux diffuseurs de festivals	0 \$	0 \$	0 \$	100 000 \$	0 \$
Moyenne	0 \$	0 \$	0 \$	100 000 \$	0 \$
Maximum	0 \$	0 \$	0 \$	100 000 \$	0 \$
Minimum	0 \$	0 \$	0 \$	100 000 \$	0 \$
Nombre	0	0	0	1	0
Initiative de supplément au fonctionnement⁴¹	0 \$	0 \$	350 000 \$	525 000 \$	0 \$

⁴¹ La liste de récipiendaires pour ce programme n'est pas disponible sur le site du Conseil des Arts du Canada. Il n'est donc pas possible de calculer la moyenne, le montant maximum et minimum ainsi que le nombre de bourses accordées. Les données sont tirées des rapports annuels du CAC.

Professionnels de la danse du Québec

Tableau 37 : Statistiques / professionnels de la danse du Québec— programmes du CAC-

Bourses	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Subventions de projets de production en danse	29 000 \$	30 000 \$	108 000 \$	153 000 \$	215 600 \$
Moyenne	14 500 \$	15 000 \$	18 000 \$	21 857 \$	21 560 \$
Maximum	20 000 \$	15 000 \$	25 000 \$	30 000 \$	45 000 \$
Minimum	9 000 \$	15 000 \$	11 000 \$	5 000 \$	9 600 \$
Nombre	2	2	6	7	10
Subventions aux professionnels de la danse : début, mi-carrière	206 100 \$	167 000 \$	167 000 \$	122 000 \$	188 000 \$
Moyenne	9 368 \$	13 917 \$	9 824 \$	8 133 \$	11 059 \$
Maximum	18 000 \$	20 000 \$	19 000 \$	17 000 \$	20 000 \$
Minimum	1 600 \$	4 000 \$	1 000 \$	2 000 \$	3 000 \$
Nombre	22	12	17	16	17
Subventions aux professionnels de la danse : établis	79 000 \$	59 000 \$	25 000 \$	92 000 \$	69 500 \$
Moyenne	13 167 \$	11 800 \$	12 500 \$	13 143 \$	11 583 \$
Maximum	20 000 \$	15 000 \$	13 000 \$	15 000 \$	20 000 \$
Minimum	9 000 \$	8 000 \$	12 000 \$	8 000 \$	2 000 \$
Nombre	6	5	2	7	6
Subventions de voyage aux professionnels de la danse	20 200 \$	29 200 \$	30 650 \$	37 418 \$	21 307 \$
Moyenne	1 010 \$	1 168 \$	1 179 \$	1 039 \$	926 \$
Maximum	2 000 \$	2 200 \$	2 500 \$	2 200 \$	1 900 \$
Minimum	300 \$	350 \$	350 \$	350 \$	262 \$
Nombre	20	25	26	36	23
Subventions de production de projets aux peuples autochtones	20 500 \$	64 000 \$	24 000 \$	0 \$	9 500 \$
Moyenne	20 500 \$	64 000 \$	24 000 \$	0 \$	9 500 \$
Maximum	20 500 \$	64 000 \$	24 000 \$	0 \$	9 500 \$
Minimum	20 500 \$	64 000 \$	24 000 \$	0 \$	9 500 \$
Nombre	1	1	1	0	1
Fonds de production d'œuvres de danse à l'écran	50 000 \$	46 650 \$	5 000 \$	0 \$	0 \$
Moyenne	50 000 \$	46 650 \$	5 000 \$	0 \$	0 \$
Maximum	50 000 \$	46 650 \$	5 000 \$	0 \$	0 \$
Minimum	50 000 \$	46 650 \$	5 000 \$	0 \$	0 \$
Nombre	1	1	1	0	0
Aide à la tournée en danse	0 \$	0 \$	20 000 \$	0 \$	0 \$
Moyenne	0 \$	0 \$	20 000 \$	0 \$	0 \$
Maximum	0 \$	0 \$	20 000 \$	0 \$	0 \$
Minimum	0 \$	0 \$	20 000 \$	0 \$	0 \$
Nombre	0	0	1	0	0

Bourses	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Programme d'aide aux coproductions internationales de danse	0 \$	0 \$	0 \$	30 000 \$	0 \$
Moyenne	0 \$	0 \$	0 \$	30 000 \$	0 \$
Maximum	0 \$	0 \$	0 \$	30 000 \$	0 \$
Minimum	0 \$	0 \$	0 \$	30 000 \$	0 \$
Nombre	0	0	0	1	0
Programme de collaboration entre les artistes et la communauté	0 \$	0 \$	0 \$	15 000 \$	0 \$
Moyenne	0 \$	0 \$	0 \$	15 000 \$	0 \$
Maximum	0 \$	0 \$	0 \$	15 000 \$	0 \$
Minimum	0 \$	0 \$	0 \$	15 000 \$	0 \$
Nombre	0	0	0	1	0
Subventions aux artistes professionnels de la danse des peuples autochtones	15 200 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Moyenne	15 200 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Maximum	15 200 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Minimum	15 200 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Nombre	1	0	0	0	0

Annexe C / Statistiques / Patrimoine Canadien

Tableau 38: Statistiques / organismes de danse du Québec — programmes de Patrimoine Canadien-

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Incitatifs aux Fonds de dotation	510 000 \$	979 705 \$	774 556 \$	1 102 469 \$	1 446 726 \$
Moyenne	510 000 \$	489 853 \$	387 278 \$	551 235 \$	1 446 726 \$
Maximum	510 000 \$	793 455 \$	665 525 \$	1 053 482 \$	1 446 726 \$
Minimum	510 000 \$	186 250 \$	109 031 \$	48 987 \$	1 446 726 \$
Nombre	1	2	2	2	1
Subventions à la programmation	0 \$	310 000 \$	1 519 000 \$	608 000 \$	857 000 \$
Moyenne	0 \$	155 000 \$	151 900 \$	121 600 \$	107 125 \$
Maximum	0 \$	235 000 \$	293 000 \$	300 000 \$	300 000 \$
Minimum	0 \$	75 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	45 000 \$
Nombre	0	2	10	5	8
Programme national de formation dans le secteur des arts	0 \$	0 \$	250 370 \$	225 000 \$	585 000 \$
Moyenne	0 \$	0 \$	83 457 \$	112 500 \$	195 000 \$
Maximum	0 \$	0 \$	160 000 \$	160 000 \$	320 000 \$
Minimum	0 \$	0 \$	25 370 \$	65 000 \$	65 000 \$
Nombre	0	0	4	3	3
Développement des compétences pour les organisations artistiques	0 \$	56 800 \$	210 487 \$	71 661 \$	177 494 \$
Moyenne	0 \$	56 800 \$	42 097 \$	71 661 \$	44 374 \$
Maximum	0 \$	56 800 \$	80 340 \$	71 661 \$	73 300 \$
Minimum	0 \$	56 800 \$	28 292 \$	71 661 \$	29 425 \$
Nombre	0	1	5	1	4
Espaces culturels Canada	0 \$	0 \$	768 006 \$	3 714 929 \$	139 929 \$
Moyenne	0 \$	0 \$	768 006 \$	1 857 465 \$	139 929 \$
Maximum	0 \$	0 \$	768 006 \$	3 500 000 \$	139 929 \$
Minimum	0 \$	0 \$	768 006 \$	214 929 \$	139 929 \$
Nombre	0	0	1	2	1

Annexe D / Statistiques Conseil des arts de Montréal

Tableau 39 : Statistiques / organismes de danse du Québec — programmes du CAM-

Programmes	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Programme général de subventions au fonctionnement annuel et pluriannuel	1 062 500 \$	1 202 500 \$	1 119 500 \$	1 209 500 \$	1 217 500 \$
Moyenne	27 244 \$	28 631 \$	27 305 \$	31 013 \$	35 809 \$
Maximum	265 000 \$	275 000 \$	275 000 \$	275 000 \$	275 000 \$
Minimum	5 000 \$	2 500 \$	5 000 \$	5 000 \$	10 000 \$
Nombre	39	42	41	39	34
Conseil des arts en tournée	126 950 \$	90 400 \$	204 320 \$	105 250 \$	154 388 \$
Moyenne	18 136 \$	15 067 \$	22 702 \$	17 542 \$	17 154 \$
Maximum	30 000 \$	27 000 \$	42 000 \$	22 500 \$	30 600 \$
Minimum	10 500 \$	7 500 \$	2 425 \$	10 950 \$	5 850 \$
Nombre	7	6	9	6	9
Projets spéciaux	80 000 \$	5 000 \$	118 000 \$	8 000 \$	40 000 \$
Moyenne	11 429 \$	5 000 \$	13 111 \$	8 000 \$	5 000 \$
Maximum	27 000 \$	5 000 \$	20 000 \$	8 000 \$	7 000 \$
Minimum	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	8 000 \$	3 000 \$
Nombre	7	1	9	1	8
Outiller la relève artistique	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	34 884 \$
Moyenne	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	11 628 \$
Maximum	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	11 628 \$
Minimum	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	11 628 \$
Nombre	0	0	0	0	3
Grand Prix	25 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Moyenne	25 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Maximum	25 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Minimum	25 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
Nombre	1	1	1	1	1
Échanges culturels internationaux	10 000 \$	10 000 \$	7 000 \$	0 \$	5 000 \$
Moyenne	10 000 \$	10 000 \$	7 000 \$	0 \$	5 000 \$
Maximum	10 000 \$	10 000 \$	7 000 \$	0 \$	5 000 \$
Minimum	10 000 \$	10 000 \$	7 000 \$	0 \$	5 000 \$
Nombre	1	1	1	0	1

Annexe E / Statistiques / Ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada

Tableau 40: Statistiques / organismes de danse du Québec - programme du MAECI-

Programme	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Programme général de subventions	0 \$	0 \$	364 000 \$	871 600 \$	574 000 \$
Moyenne	0 \$	0 \$	91 000 \$	108 950 \$	143 500 \$
Maximum	0 \$	0 \$	175 000 \$	200 000 \$	225 000 \$
Minimum	0 \$	0 \$	30 000 \$	28 800 \$	54 000 \$
Nombre	0	0	4	8	4

Annexe F / Statistiques / Compagnies de danse du Québec⁴²

Tableau 41 : Statistiques / compagnies de danse du Québec — montants totaux reçus par année, tous bailleurs de fonds confondus —

Catégories	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Total	14 119 920,00 \$	14 562 976,00 \$	18 337 575,00 \$	21 439 578,00 \$	19 810 740,00 \$
Moyenne	227 740,65 \$	224 045,78 \$	291 072,62 \$	310 718,52 \$	267 712,70 \$
Maximum	3 542 000,00 \$	3 970 443,00 \$	4 271 317,00 \$	4 280 482,00 \$	4 991 726,00 \$
Minimum	1 557,00 \$	1 875,00 \$	1 332,00 \$	769,00 \$	1 715,00 \$
Nombre	62	65	63	69	74

⁴² Les entreprises qui ont reçu de l'aide financière ponctuelle pour des projets de danse (diffuseurs pluridisciplinaires, diffuseurs spécialisés en danse, associations professionnelles, organismes de soutien) ont été retirées de la liste pour ne conserver que les compagnies de danses.

Annexe G / Statistiques / Professionnels de la danse du Québec

Tableau 42: Statistiques / professionnels de la danse du Québec – montant total reçu par année, tous bailleurs de fonds confondus –

Catégories	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08	2008-09
Total	834 018,00 \$	867 494,00 \$	819 121,00 \$	1 048 080,00 \$	913 002,00 \$
Moyenne	9 697,88 \$	9 228,66 \$	9 308,19 \$	8 882,03 \$	8 151,80 \$
Maximum	50 000,00 \$	64 000,00 \$	40 000,00 \$	55 000,00 \$	45 000,00 \$
Minimum	400,00 \$	300,00 \$	350,00 \$	250,00 \$	262,00 \$
Nombre	86	94	88	118	112

Annexe H / Références

Divulgateion proactive :

Conseil des Arts du Canada

<http://www.canadacouncil.ca/subventions/recipientes-fr/ol127245536828281250.htm>

Patrimoine Canadien

<http://www.pch.gc.ca/pc-ch/dp-pd/sc-gc/rpt-fra.cfm>

Incitatifs aux fonds de dotation (Patrimoine Canadien)

<http://www.pch.gc.ca/fra/1268614803109/1268614930501>

Fonds du Canada pour l'investissement en culture (Patrimoine canadien)

<http://www.pch.gc.ca/pgm/ac-ca/fcic-ccif/index-fra.cfm>

Ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada

http://w01.international.gc.ca/dg-do/index_fa-ae.aspx?lang=fra&p=2

Rapports annuels⁴³ :

Conseil des arts et des lettres du Québec

[http://www.calq.gouv.qc.ca/calq/\\$/bourses_subv.htm](http://www.calq.gouv.qc.ca/calq/$/bourses_subv.htm)

Placement Culture

http://www.calq.gouv.qc.ca/placementsculture/index.php?option=com_content&view=article&id=151&Itemid=22

Conseil des Arts du Canada

http://www.canadacouncil.ca/publications_f/statistiques/ua127235083629218750.htm

Conseil des arts de Montréal

<http://www.artsmontreal.org/rapportsannuels.php>

⁴³ Aucun rapport n'est disponible pour PC et le MAECI

Annexe I / Liste des tableaux

Tableau 1: Comparaison années 2004-05 et 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / tous les bailleurs de fonds	12
Tableau 2: Évolution des enveloppes budgétaires de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / tous les bailleurs de fonds	13
Tableau 3 : Comparaison années 2004-05 et 2008-09 / montants accordés en \$ / programmes du CALQ.....	16
Tableau 4: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / programmes du CALQ	17
Tableau 5: Évolution de la répartition de l'enveloppe budgétaire du CALQ de 2004-05 à 2008-09 en %	18
Tableau 6: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / Diffuseurs spécialisés.....	19
Tableau 7: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / Diffusion hors Québec	19
Tableau 8: Comparaison années 2004-05 et 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / programmes du CAC.....	22
Tableau 9: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / programmes du CAC	23
Tableau 10 : Évolution de la répartition de l'enveloppe budgétaire du CAC de 2004-05 à 2008-09 en %.....	25
Tableau 11 : Comparaison années 2004-05 et 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / programmes de PC.....	28
Tableau 12: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / programmes de PC.....	28
Tableau 13: Évolution de la répartition de l'enveloppe budgétaire de PC de 2004-05 à 2008-09 en %	29
Tableau 14: Comparaison années 2004-05 et 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes/ programmes du CAM.....	31
Tableau 15: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / programmes du CAM	31
Tableau 16: Évolution de la répartition de l'enveloppe budgétaire du CAM de 2004-05 à 2008-09 en %	32
Tableau 17: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux organismes / programmes du MAECI	33
Tableau 18 : Évolution de la répartition en % par catégories des subventions aux compagnies de danse de 2004-05 à 2008-09	35
Tableau 19: Comparaison années 2004-05 et 2008-09 / montants accordés en \$ aux professionnels / tous les bailleurs de fonds	36
Tableau 20: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux professionnels / tous les bailleurs de fonds	36
Tableau 21: Comparaison années 2004-05 et 2008-09 / montants accordés en \$ aux professionnels/ programmes du CAC.....	39
Tableau 22: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux professionnels / programmes du CAC	40
Tableau 23 : Évolution de la répartition de l'enveloppe budgétaire du CAC aux professionnels de 2004-05 à 2008-09 en %	41
Tableau 24 : Comparaison années 2004-05 et 2008-09 / montants accordés en \$ aux professionnels / programmes du CALQ	43
Tableau 25: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / montants accordés en \$ aux professionnels / programmes du CALQ ...	44
Tableau 26: Évolution de la répartition de l'enveloppe budgétaire du CALQ de 2004-05 à 2008-09 en %.....	44
Tableau 27: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / volets des bourses de type A en \$.....	45
Tableau 28: Évolution de la répartition des subventions pour les volets des bourses de type A en %	45
Tableau 29: Évolution des subventions de 2004-05 à 2008-09 / volets des bourses de type B en \$.....	46
Tableau 30: Évolution de la répartition des subventions pour les volets des bourses de type B en %	46
Tableau 31 : Évolution de la répartition des subventions par catégories de 2004-05 à 2008-09 pour les professionnels en %.....	48
Tableau 32 : Statistiques / organismes de danse du Québec -programmes du CALQ-	49
Tableau 33: Statistiques / organismes de danse du Québec / Diffuseurs spécialisés – CALQ -.....	50
Tableau 34: Statistiques / organismes de danse du Québec / Diffusion hors Québec – CALQ -	51
Tableau 35 : Statistiques / professionnels de la danse du Québec – programmes du CALQ -	51
Tableau 36: statistiques / organismes de danse du Québec – programmes du CAC-.....	53
Tableau 37 : Statistiques / professionnels de la danse du Québec— programmes du CAC-	56
Tableau 38: Statistiques / organismes de danse du Québec — programmes de Patrimoine Canadien.....	58
Tableau 39 : Statistiques / organismes de danse du Québec — programmes du CAM-.....	59
Tableau 40: Statistiques / organismes de danse du Québec - programme du MAECI-.....	60
Tableau 41 : Statistiques / compagnies de danse du Québec — montants totaux reçus par année, tous bailleurs de fonds confondus —	61

Tableau 42: Statistiques / professionnels de la danse du Québec – montant total reçu par année, tous bailleurs de fonds confondus –62

Annexe J / Liste des figures

Figure 1: Répartition des subventions en % par catégories en 2008-09 pour les compagnies de danse du Québec 34
Figure 2 : Répartition des subventions en % par catégories en 2008-09 pour les professionnels de la danse du Québec..... 47